



Bulletin Officiel

N° 4833 Mercredi 15 Avril 2015

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

<u>COMMUNIQUE DU CMF</u>	
RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE	2
<u>AVIS DU CMF</u>	
PROJET D'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT – SOFI – SICAF -	3
<u>AVIS DE SOCIETES</u>	
<u>PAIEMENTS DE DIVIDENDES</u>	
SPDIT – SICAF	3
<u>COMMUNIQUE DE PRESSE</u>	
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING – CIL -	4
SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES « SAH »	5
EURO-CYCLES	5
<u>ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES AGO-AGE</u>	
TUNISIE FACTORING - AGO -	6
EURO-CYCLES - AGO -	6
MODERN LEASING - AGO -	7
SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE -SFBT- AGO -	8
SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE -SFBT- AGE -	9
<u>INFORMATIONS POST AGO</u>	
ASSURANCES SALIM	10-11
<u>PROJET DE RESOLUTIONS AGO</u>	
EURO-CYCLES	12
TUNISIE FACTORING	13-14
<u>EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE</u>	
EMPRUNT OBLIGATAIRE « CIL 2015-01 »	15-17
<u>COURBE DES TAUX</u>	18
<u>VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM</u>	19-20
<u>ANNEXE I</u>	
- LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE	
<u>ANNEXE II</u>	
<u>ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2014</u>	
- ENNAKL AUTOMOBILES	
<u>ANNEXE III</u>	
<u>ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2014</u>	
- ENNAKL AUTOMOBILES	
<u>ANNEXE IV</u>	
<u>ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2012</u>	
- SOCIETE TOURISTIQUE DU CAP BON – STCB -	
<u>ANNEXE V</u>	
<u>ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2014</u>	
- MAC EPARGNANT FCP	
- MAC EQUILIBRE FCP	
- MAC AL HOUDA FCP	

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au Conseil du Marché Financier et à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du Conseil du Marché Financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE.....

Siège social :

La société publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x^{ème} trimestre

Indicateurs :

Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1

Commentaires

- bases retenues pour leur élaboration ;
- justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ;
- exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ;
- justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ;
- informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité.

Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.

La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de :

- définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitement pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ;
- justifier leur choix et d'expliquer leur portée ;
- les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée.

La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où :

- elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ;
- elle exploite des unités louées auprès de tiers.

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

AVIS DU CMF

PROJET D'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT

Société Financière d'Investissement -SOFI SICAF-

Siège social : 6, rue de Damas -1002 Tunis-

Le Conseil du Marché Financier a été saisi d'une demande de lancement d'une Offre Publique de Retrait -OPR- sur les actions de la Société Financière d'Investissement -SOFI SICAF-.

Par cette demande, Mme Saida Zaouche Ep. Tabbane, Mr Med Hedi Tabbane, Mr Med Ali Tabbane, et Mr Mahmoud Tabbane, agissant de concert et détenant directement et indirectement 99,38% du capital de la Société Financière d'Investissement -SOFI SICAF-, entendent lancer une OPR visant l'acquisition des actions qu'ils ne détiennent pas au capital de ladite société et ce, dans le cadre des dispositions de l'article 173 du Règlement Général de la Bourse.

2014 - AS - 2204

AVIS DES SOCIETES

Paiements de dividendes

**SOCIETE DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL & TOURISTIQUE
- SPDIT SICAF -**

Siège Social : Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-

L'Assemblée Générale Ordinaire de la SPDIT tenue le 8 Avril 2015 et statuant sur l'exercice 2014, a approuvé un dividende de 0,530 dinar par action. La mise en paiement sera effectuée à partir du 20 Avril 2015.

2014 - AS - 2201

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès – 1001 TUNIS

La Compagnie Internationale de Leasing -CIL- informe ses honorables actionnaires que son conseil d'administration, lors de sa réunion du 07 avril 2015, a passé en revue l'activité de la société au cours de l'exercice 2014 et a arrêté les états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2014 qui ont été soumis aux commissaires aux comptes.

En outre, le conseil d'administration a décidé de convoquer une assemblée générale ordinaire pour le 15 mai 2015 à 16 heures et de proposer la distribution d'un dividende de 0,750 dinars par action.

Les dividendes seront totalement distribués en franchise de retenue à la source pour tous les actionnaires

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES « SAH »
Siège social: 5 Rue 8610 Z.I Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage –

La société d'Articles Hygiéniques SAH porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que dans une perspective de développement de l'activité du groupe sur des marchés autres que ceux existants actuellement, et afin d'assurer une croissance garantissant sa pérennité, un «Term Sheet» approuvant un éventuel partenariat capitalistique a été signé avec un fonds d'investissement étranger.

Ce «Term Sheet» exprime une éventuelle collaboration avec ce partenaire financier qui a exprimé son intérêt à faire partie des actionnaires de la société mère SAH.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité .*

2014 - AS - 2193

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

EURO-CYCLES

Siège Social : ZONE INDUSTRIELLE KALAA KEBIRA 4060 SOUSSE.

*La Société **EURO-CYCLES** informe ses actionnaires que son conseil d'administration, réuni en date du Mercredi 25 Mars 2015, a passé en revue l'activité de la société au cours de l'exercice 2014 et a arrêté les états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2014.*

Les états financiers de la société ont fait ressortir un résultat net au titre de l'exercice 2014 de 10 399 379 DT.

Le conseil a décidé de proposer la distribution d'un dividende de 1,015 dinar par action, soit en augmentation de 82% par rapport au dividende prévu au niveau du prospectus d'introduction en bourse, et de convoquer les actionnaires de la Société pour la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du Mercredi 29 Avril 2015 à 10 heures à l'hôtel Concorde, les Berges du Lac Tunis.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2014 - AS - 2195

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

Tunisie Factoring S.A.

Siège social : Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray – 1082 Tunis Mahrajène

Messieurs les actionnaires de la société Tunisie Factoring sont convoqués au centre Urbain Nord, avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui se tiendra le jeudi 07 mai 2015 à 9h00, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2014.
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2014.
- Approbation des états financiers de l'exercice 2014.
- Conventions réglementées.
- Quitus aux administrateurs.
- Affectation des résultats de l'exercice 2014.
- Emission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires.
- Fixation des jetons de présence des Administrateurs et des membres du Comité Permanent d'Audit Interne et du Comité des Risques.
- Renouvellement du mandat d'un commissaire aux comptes.
- Pouvoirs.

2014 - AS - 2210

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE EURO-CYCLES

Siège social : Z.I. Kala Kébira 4060 Sousse

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société EURO-CYCLES sont invités à assister le Mercredi 29 Avril 2015 à 11 heures à l'Hôtel les BERGES DU LAC CONCORDE, à l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'administration sur la Gestion de l'exercice 2014.
- 2- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2014.
- 3- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2014.
- 4- Approbation des opérations et conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés commerciales.
- 5- Approbation des états financiers Consolidés du Groupe EURO-CYCLES.
- 6- Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour la gestion de l'exercice 2014.
- 7- Affectation du Résultat net de l'exercice 2014.
- 8- Formalités et pouvoirs.

Les documents destinés aux délibérations de l'AGO seront tenus à la disposition de chaque actionnaire au siège social de la Société sise à la Z.I KALAA KEBIRA 4060 Sousse.

2014 - AS - 2211

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

MODERN LEASING

Siège Social : Immeuble Assurance Salim Lot AFH-BC5 Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-

Messieurs les actionnaires de la société Modern Leasing sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **Judi 30 Avril 2015 à 10h30** au siège de la Banque de l'Habitat sis au 18 Avenue Mohamed V - TUNIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire relatif à l'activité de l'exercice 2014
- Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2014 et approbation des conventions mentionnées dans le rapport spécial
- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2014
- Affectation des Résultats 2014
- Quitus aux Administrateurs
- Nomination de deux Administrateurs Indépendants
- Entérinement de la cooptation d'un nouvel Administrateur
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes
- Nomination d'un Co-Commissaire aux Comptes
- Fixation du montant des Jetons de présence pour l'exercice 2014
- Fixation de la rémunération des Comités
- Pouvoirs

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE
-SFBT-**

Siège social : Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord -1080 Tunis-

La Société de Fabrication des boissons de Tunisie -SFBT-, porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le jeudi 23 avril 2015 à 9 H.00, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise - Les Berges du Lac - TUNIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
- 2/ Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes afférent aux états financiers de cet exercice ;
- 3/ Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
- 4/ Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des conventions et opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
- 5/ Quitus pour l'exercice aux Administrateurs ;
- 6/ Affectation des résultats ;
- 7/ Renouvellement de mandats d'Administrateurs ;
- 8/ Renouvellement des Membres du Comité d'Audit ;
- ..9/ Nomination d'un Membre du Comité d'Audit ;
- 10/ Jetons de présence ;
- 11/ Rémunération des Membres du Comité permanent d'Audit interne ;
- 12/ Lecture du rapport des Commissaires aux comptes relatif aux états financiers consolidés du Groupe S.F.B.T. arrêtés au 31 décembre 2014 ;
- 13/ Approbation des états financiers consolidés ;
- 14/ Pouvoirs à donner.
- 15 / Questions diverses.

Au cours de cette assemblée, le Conseil d'Administration proposera un dividende de 0 D,650 par action.

Les documents de l'assemblée générale ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires, dans les délais impartis par la réglementation en vigueur, au siège social sis au 5, Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord - 1080 TUNIS .

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

**SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE
-SFBT-**

Siège social : Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord -1080 Tunis-

La Société de Fabrication des boissons de Tunisie -SFBT-, porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra le jeudi 23 avril 2015 à 9 H.30 à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise - Les Berges du Lac - TUNIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital de 90.000.000 à 105.000.000 de dinars par incorporation de réserves ;
- Modification de l'article 6 des statuts ;
- Modification de l'article 4 des statuts ;
- Pouvoirs à donner.

Les documents de l'assemblée générale extraordinaire seront mis à la disposition des actionnaires, dans les délais impartis par la réglementation en vigueur, au siège social sis au 5, Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord - 1080 TUNIS .

AVIS DES SOCIETES

Informations Post AGO**ASSURANCES SALIM**

Siège social : Immeuble ASSURANCES SALIM. Lot AFH BC5.
Centre Urbain Nord –Tunis -1003.

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 8 avril 2015, l'Assurances Salim publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :**PREMIERE RESOLUTION:**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et après avoir entendu lecture du rapport général des Commissaires aux comptes pour l'exercice, approuve le rapport du conseil d'administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2014 tels qu'ils sont présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes relatif aux opérations rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve sans réserve toutes les conventions qui y sont énumérées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION:

En conséquence de ce qui précède, l'Assemblée Générale donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2014.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que l'exercice 2014 fait ressortir un bénéfice net de 5 417 405,996 D.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve et décide l'affectation comme suit

Bénéfice Net	5 417 405,996
Report exercice 2013	262 716,271
Total	5 680 122,267
Reinvestissement exonéré	2 500 000,000
Dividendes	2 527 000,000
Réserves Extraordinaires	390 405,996
Report à nouveau exercice 2013	262 716,271

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des dividendes à distribuer aux actionnaires à 0.950 D par action.

Ces dividendes seront mis en paiement à partir du 17 Avril 2015. auprès des intermédiaires en bourse dépositaires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale fixe, pour l'exercice 2014, le montant net des jetons de présence à 5000 D par administrateur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

SIXIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du comité permanent d'Audit au titre de l'exercice 2014 à un montant net de 5000 D par membre .

Cette résolution mise aux voix est adoptée à 'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société pour l'accomplissement des formalités de dépôt, de publications légales et autres.

II- Le Bilan après affectation du résultat comptable

Actifs du Bilan	31/12/2014			31/12/2013
	brut	amortissement provisions	net	net
AC 1 Actifs incorporels	448 530	313 144	135 386	112 022
AC 2 Actifs corporels d'exploitation	2 533 859	1 914 411	619 448	588 082
AC 3 Placements	115 457 430	5 620 396	109 837 034	102 478 118
AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques	44 870 796		44 870 796	39 689 797
AC 6 Créances	26 310 268	4 036 548	22 273 720	19 386 166
AC 7 Autres éléments d'actif	4 327 395		4 327 395	3 164 018
	193 948 278	11 884 499	182 063 779	165 418 203

Capitaux propres et passifs du bilan	DT	
	31/12/2014	31/12/2013
Capitaux propres		
CP1 capital social ou fonds équivalent	13 300 000	13 300 000
CP2 réserves et primes liées au capital	14 036 621	13 649 631
CP3 rachat d'action propres		
CP4 autres capitaux propres	9 126 006	6 626 006
CP5 résultat reportés	262 716	262 716
Total capitaux propres après affectation	36 725 343	33 838 353
Passif		
PA2 Provisions pour autres risques et charges	1 109 276	1 264 348
PA3 Provisions techniques brutes	110 551 897	102 168 221
PA5 Dettes pour dépôts en espèces recues des cessionnaires	17 140 858	15 686 076
PA6 Autres Dettes	12 305 974	8 293 823
PA7 Autres passifs	4 230 431	4 167 382
	182 063 779	165 418 203

III- L'état d'évolution des capitaux propres

	Capital social	Réserves légales	Reserves Extraordinaire	Primes d'émission	Réserves pour réinvestissements	fund social	Résultat reportés	résultat de l'exercice	Total
Affectation AGO du 08/04/2015									
Affectation report a nouveau 2013							-262 716	262 716	
Dividendes à payer								-2 527 000	-2 527 000
Réserves pour réinvestissements exonérés					2 500 000			-2 500 000	
Réserves extraordinaires			300 406					-300 406	
Report à nouveau							262 716	-262 716	

AVIS DES SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS AGO**SOCIETE EURO-CYCLES**

Siège social : Z.I. Kalaa Kébira 4060 Sousse

Projet de résolutions à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 29 avril 2015.

Première résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration ainsi que des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2014, tels qu'ils sont présentés, approuve le rapport de gestion, les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2014, ainsi que les conventions mentionnées dans le rapport spécial, et donne aux membres du Conseil d'administration quitus entier et sans réserve de leur gestion.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du résultat positif de l'exercice 2014 telle qu'elle lui a été proposée par le Conseil d'administration à savoir :

Bénéfice de l'exercice 2014	10 399 378,856 D
+ Report à nouveau ex 2014	5 480 226,677 D
TOTAL (1)	15 879 605,533 D
- Dividendes à distribuer	5 479 920,000 D
Résultats reportés 2015	10 399 685,533 D
TOTAL (2)	0

Le dividende sera mis en paiement à raison de 1,014 Dinars par action à partir duMai 2015

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la Société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

AVIS DES SOCIETES

Projet de résolutions AGO**Tunisie Factoring S.A.**

Siège social : Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray – 1082 Tunis Mahrajène

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 7 mai 2015.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et les rapports des Commissaires aux Comptes, sur l'exercice 2014, approuve dans leur intégralité les états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale après lecture du rapport spécial des Commissaires Aux Comptes prend acte des opérations réalisées dans le cadre des conventions nouvelles et celles approuvées antérieurement telles que décrites dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

- L'Assemblée Générale entérine l'engagement de reclassement donné à la direction du contrôle fiscal et consistant à affecter une partie du report à nouveau disponible au 31 décembre 2009 dans un compte spécial intitulé « réserve spéciale de réinvestissement exonéré » pour un montant global de 840 mille dinars représentant le réinvestissement exonéré effectué durant l'exercice 2009 afin de respecter la règle de forme préconisée par la doctrine de l'administration fiscale.
- Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les bénéfices de l'exercice 2014 comme suit :

Bénéfice net de 2015	1 681 259
Report à nouveau antérieur à l'exercice 2014	6 030 661
Réserve spéciale de réinvestissement	(840 000)
Réserve légale 5%	0
Bénéfice disponible (A)	6 871 920
Dividende (dividende statutaire) à distribuer sur le report antérieur à l'exercice 2014	600 000
Bénéfice à distribuer (B)	600 000
Reliquat (A)-(B)	6 271 920
Report à nouveau	6 271 920

L'Assemblée
Générale Ordinaire,
donne pouvoir au

Président Directeur Général, pour fixer la date de mise en distribution.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'émission à compter de ce jour d'un ou plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas quinze millions (15 000 000) de dinars et donne pouvoir au conseil d'administration de la société pour fixer les caractéristiques et les conditions d'émission et accomplir les formalités y afférentes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

- Suite -

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer la somme de dix huit mille (18 000) Dinars, aux membres du Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne et du Comité des Risques pour l'exercice 2014 à un montant global de vingt quatre mille (24 000) dinars dont huit mille dinars (8 000) pour chacun des Présidents des dits Comités.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, désigne la société E.C.C. MAZARS en qualité de Commissaire aux Comptes chargé de remplir la mission qui lui est conférée par la loi et les statuts et ce pour une période de trois (3) ans qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les compte du dix-neuvième exercice (2017).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

La société E.C.C. MAZARS représentée à l'Assemblée Générale Ordinaire par Monsieur Mohamed Ali LAAOUANI CHERIF déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et déclare en outre, qu'il n'entre dans aucune des incompatibilités prévues par la loi.
La rémunération du Commissaire aux Comptes sera fixée par le Conseil d'Administration.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs d'effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Cette note d'opération a été établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Elle doit être accompagnée des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 1er trimestre 2015, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2015 et des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2014 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2015.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE « CIL 2015-1 »

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la CIL tenue le **22 mai 2014** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 100 MDT et ce, avant la date de la tenue de l'AGO statuant sur l'exercice 2014 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni en date du **5 mars 2015** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de quinze (15) Millions de Dinars susceptible d'être porté à Vingt cinq (25) Millions de Dinars sur 5 ans et a fixé les taux d'intérêt comme suit :

- Taux : Fixe à 7,65% et/ou variable à TMM+2% brut l'an ;
- Remboursement : annuel constant.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

RENSEIGNEMENT RELATIFS A L'OPERATION :

Dénomination de l'emprunt : « CIL 2015-1 »

Montant : 15 000 000 dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 25 000 000 dinars.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.

Taux d'intérêt : 7,65% et/ou TMM+2% brut par an

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse, est fixée au **15 juin 2015**, soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce, même en cas de prorogation de cette date.

- Suite -

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20DT par obligation. Cet amortissement commencera à partir de la 1ère année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **15 juin 2020**.

Paie ment :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **15 juin** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **15 juin 2016**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **15 juin 2016**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Période de souscriptions et de versements :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **10 avril 2015** et clôturées au plus tard le **15 juin 2015**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (25 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 250 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur ou égal à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15 juin 2015**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **10 juillet 2015** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux Bulletins Officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

7,65% pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance.

Marge actuarielle (Taux variable) :

2% pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance.

Durée totale :

Les obligations « CIL 2015-1 » seront émises sur une durée de **5 ans**:

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital, puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de **3 ans**.

Duration (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,7305 Années**.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **10 avril 2015** aux guichets de la **Compagnie Générale d'Investissement « CGI »**, intermédiaire en bourse, 16 Avenue Jean Jaurès, 1001 Tunis.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « CIL 2015-1 » seront assurés

- Suite -

durant toute la durée de vie de l'emprunt par la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », Intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la quantité souscrite par ce dernier.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressé aux guichets de la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », Intermédiaire en Bourse.

Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière

Notation de la société :

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » est notée '**BBB-(tun)**' à long terme avec perspective d'avenir négative et '**F3 (tun)**' à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du **16 février 2015**.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note '**BBB-(tun)**' à la présente émission de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » en date du **20 mars 2015**.

Cotation en bourse :

La Compagnie Internationale de Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, la Compagnie Générale d'Investissement de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « CIL 2015/1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing:

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » s'engage dès, la clôture de l'emprunt « CIL 2015/1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédits exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leurs sont liés, la souscription au taux indexé au TMM risquerait de faire supporter l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le numéro 15-0896 en date du 25 mars 2015, du document de référence « CIL 2014 » enregistré par le CMF sous le n°14-010 en date du 07 novembre 2014, des indicateurs d'activité de la CIL relatifs au 1er trimestre de l'exercice 2015 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2015 et des états financiers de la CIL relatifs à l'exercice 2014, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2015.

La note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et de la Compagnie générale d'Investissement « CGI », intermédiaire en bourse sis au 16 avenue Jean Jaurès 1001 Tunis, ainsi que sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au 1er trimestre 2015 et les états financiers relatifs à l'exercice 2014 de la CIL seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet au plus tard respectivement le 20 et 30 avril 2015.

A V I S

COURBE DES TAUX DU 15 AVRIL 2015

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,887%		
TN0008002974	BTC 52 SEMAINES 21/04/2015		4,890%	
TN0008003006	BTC 52 SEMAINES 01/09/2015		4,976%	
TN0008003022	BTC 52 SEMAINES 29/09/2015		4,994%	
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		5,003%	999,683
TN0008003030	BTC 52 SEMAINES 27/10/2015		5,012%	
TN0008003048	BTC 52 SEMAINES 24/11/2015		5,030%	
TN0008003055	BTC 52 SEMAINES 22/12/2015		5,048%	
TN0008003063	BTC 52 SEMAINES 26/01/2016		5,071%	
TN0008003071	BTC 52 SEMAINES 16/02/2016		5,085%	
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,100%	1 001,180
TN0008003089	BTC 52 SEMAINES 15/03/2016		5,103%	
TN0008003097	BTC 52 SEMAINES 12/04/2016	5,121%		
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,374%	924,821
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		5,460%	996,434
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,753%	1 020,072
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"	6,014%		982,059
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		6,113%	980,789
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,135%	804,300
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,169%	977,249
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,293%	967,564
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,383%	959,617
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"	6,417%		969,372
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,471%	1 023,595
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,482%	949,430
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"	6,550%		963,449

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	153,079	154,554	154,568		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
2 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	13,510	13,656	13,657		
3 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,995	100,579	100,584		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
4 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,392	1,406	1,407		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
5 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	37,429	37,793	37,796		
6 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	50,906	51,357	51,361		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
7 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	164,460	162,550	162,972		
8 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	578,304	578,207	577,968		
9 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,984	116,308	116,437		
10 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	125,520	126,733	126,870		
11 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	120,253	121,807	121,726		
12 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	112,606	113,021	113,010		
13 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	95,252	99,664	100,053		
14 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	134,724	130,400	130,753		
15 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	93,485	89,990	89,925		
16 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,726	103,233	103,146		
17 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	108,234	108,143		
18 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	108,769	108,849		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
19 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 439,180	1 463,603	1 465,153		
20 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 385,305	2 397,495	2 396,354		
21 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	112,115	110,797	111,786		
22 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	104,580	104,476	104,940		
23 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	130,887	132,190	132,363		
24 FCP FINA 60 *	FINACORP	28/03/08	1 207,035	En dissolution	En dissolution		
25 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	133,033	128,007	128,672		
26 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	16,255	15,944	15,992		
27 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 158,963	5 212,310	5 221,125		
28 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 004,703	5 061,213	5 079,648		
29 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,329	2,338	2,345		
30 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,022	2,044	2,053		
31 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,116	1,097	1,097		
32 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,000	1,000		
33 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,000	1,000		
34 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,000	1,000		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
35 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	13/05/14	4,094	108,488	109,784	109,797
36 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	14/04/14	3,727	103,995	105,045	105,055
37 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	13/04/15	4,209	106,020	102,976	102,985
38 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	26/05/14	4,080	102,733	103,914	103,926
39 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	12/05/14	4,012	103,916	105,224	105,237
40 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	26/05/14	3,612	106,837	107,920	107,932
41 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	26/05/14	4,223	104,303	105,629	105,641
42 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	05/05/14	4,127	102,996	104,066	104,077
43 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	05/05/14	3,877	103,089	104,031	104,040
44 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	23/05/14	3,802	105,095	106,167	106,177
45 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/14	3,639	102,119	103,141	103,152
46 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	19/05/14	3,906	104,165	105,334	105,345
47 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	29/05/14	3,485	104,217	105,306	105,316
48 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	21/05/14	3,888	106,676	107,811	107,822
49 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	22/04/14	3,914	105,639	106,816	106,827
50 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	02/06/14	3,121	103,337	104,347	104,355
51 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/14	3,703	102,629	103,729	103,739
52 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/14	3,802	104,702	105,868	105,879
53 SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	30/05/14	4,035	102,786	103,975	103,986
54 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	29/05/14	3,596	103,707	104,855	104,868
55 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	02/06/14	3,198	104,892	105,957	105,966
56 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	26/05/14	4,094	102,652	103,897	103,909
57 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	14/04/14	4,013	103,615	104,821	104,832
58 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	30/05/14	3,270	104,957	105,967	105,977
59 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	16/05/14	3,527	102,377	103,460	103,470

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
60	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	21/04/14	0,365	10,527	10,647	10,648
61	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	30/05/14	3,667	102,823	103,960	103,972
62	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	3,543	104,004	105,255	105,267
63	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	-	-	-	100,344	100,353
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
64	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	3,766	101,462	102,606	102,689
SICAV MIXTES								
65	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	13/05/14	0,763	65,830	63,983	63,919
66	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	26/05/14	2,427	148,724	147,825	147,956
67	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	26/05/14	24,533	1 489,820	1 495,787	1 493,560
68	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	05/05/14	3,042	113,033	114,215	114,358
69	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	05/05/14	1,820	112,063	112,683	112,911
70	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	26/05/14	0,559	85,430	86,515	86,559
71	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/05/14	0,409	17,176	17,474	17,507
72	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/14	6,265	272,658	278,495	279,461
73	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	30/05/14	0,950	32,349	31,381	31,368
74	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	30/05/14	26,541	2 419,706	2 356,094	2 360,694
75	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	15/05/14	2,017	78,209	75,302	75,756
76	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	13/05/14	1,369	57,858	57,145	57,427
77	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	16/05/14	1,198	100,944	97,339	97,638
78	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	16/05/14	1,014	110,547	103,887	104,123
79	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	16/05/14	0,178	97,573	91,167	91,288
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
80	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	21/04/14	0,245	11,421	11,371	11,357
81	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	21/04/14	0,152	12,387	12,461	12,454
82	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	21/04/14	0,122	15,946	15,860	15,803
83	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	21/04/14	0,273	14,845	14,956	14,914
84	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	26/05/14	0,232	13,041	13,334	13,368
85	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,083	11,559	11,713	11,708
86	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,162	10,671	10,692	10,689
87	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,259	10,723	10,798	10,797
88	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	20/05/14	1,213	127,420	131,046	131,048
89	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	20/05/14	1,739	124,932	126,494	126,587
90	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	23/05/14	0,278	11,080	10,208	10,274
91	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	05/05/14	2,642	109,024	101,901	102,343
92	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	30/05/14	0,218	20,475	20,442	20,512
93	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	20/05/14	0,202	76,592	73,361	73,734
94	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	79,825	76,062	76,566
95	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	30/05/14	2,569	98,109	97,533	97,813
96	FCP BIAT-CROISSANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	-	-	86,054	85,260	85,282
97	FCP BIAT-EQUILIBRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	-	-	98,010	96,657	96,871
98	FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	06/05/14	0,432	104,629	105,480	105,538
99	FCP GENERAL DYNAMIQUE	CGI	30/09/13	-	-	9,319	8,709	8,757
100	FCP AL BARAKA	CGI	30/09/13	-	-	7,293	6,630	6,623
101	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	105,862	98,852	99,070
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
102	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	23/04/14	1,978	103,033	104,919	105,472
103	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	23/04/14	1,018	99,614	98,342	99,015
104	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	06/05/14	3,779	140,321	141,379	142,550
105	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	23/05/14	0,124	10,578	9,824	9,731
106	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	2,674	122,856	117,846	117,336
107	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	3,295	121,140	119,345	119,156
108	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	1,954	104,666	105,764	105,780
109	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	0,103	104,777	102,132	101,612
110	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	2,758	177,008	187,381	187,826
111	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	2,876	163,377	171,716	172,014
112	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	5,168	144,094	149,521	149,867
113	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	11 701,904	13 002,668	13 017,999
114	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,545	19,046	18,977
115	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	134,499	137,564	137,623
116	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,934	102,564	101,998
117	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES *	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	85,902	En dissolution	En dissolution
118	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	21/05/14	0,806	117,445	118,839	119,007
119	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 818,505	8 594,995	8 564,795
120	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	30/05/14	0,098	9,085	9,003	9,012
121	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	99,599	99,287	99,113
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
122	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	-	-	-	102,287	103,124
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
123	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	30/05/14	0,041	8,892	9,035	9,065
124	CEA ISLAMIC FUND	UGFS-NA	09/12/14	-	-	99,181	99,559	98,734

* En dissolution pour expiration de la durée de vie

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la société « Amen Lease » et l'ouverture au public de FCP INNOVATION, FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS, FCP HAYETT MODERATION, FCP HAYETT PLENITUDE, FCP HAYETT VITALITE , FCPR IntilaQ For Growth et FCPR IntilaQ For Excellence, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 238 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	95, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 849 400
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac -1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.El Wifack Leasing	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Zone Industrielle BP. N°7 2013 Ben Arous	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
30. Modern Leasing	11, avenue Keireddine Pacha 1002 Tunis	71 845 530

31. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244
32. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
33.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	Rue Larbi Zarrouk -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Z.I Charguia II.2035 Tunis Carthage	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiâf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Mégrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 189 800
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7.SERVICOM	Cité Ishbilila , route de Tunis 3100 Kairouan	77 273 459
8.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
9.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
10.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Avenue du Japon Montplaisir -1073 Tunis-	71 906852
11.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	71 783 500
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building Les Berges du Lac -2045 TUNIS-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	71 197 820
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 840 488
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac -Tunis-	71 783 995
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	Avenue Mohamed V, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 785 049
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue 8365 cité Ennassim, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 890 355
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899

23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue 8006, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 783 000
24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis	71 948 354
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Economique de Bizerte "PROMEKO"	Place de l'Union du Maghreb Arabe Bizerte	
50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
51. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
52. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	71 718 332
53. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
54.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
55.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 SOUSSE-	
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société d'Investissements Hôtelières El Mouradi « SIHM »	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	
58.Société d'Investissements Hôtelières " Jerba Menzel "	Hôtel El Mouradi, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
59.Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	

60.Société Financière d'Investissement "SOFI SICAF"	Centre Nawrez, rue Lac Lemon, bloc B, App 2-2 2045 Les du Lac-Tunis	71 960 530
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
64.Société Hôtelière El Kantaoui "Palm Marina"	Hôtel El Mouradi BP 48 El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
65.Société Hôtelière SAMARA	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE-	73 226 699
66.Société Hôtelière Mouradi Golf	Zone touristique, El Kantaoui, BP 48 -4089 HAMMAM SOUSSE-	73 246 355
67.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
68.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
69.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
70.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
71.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
72.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
73. Société Immobilière et Touristique de Tunisie "Hôtel Mouradi Africa"	BP 48, Hôtel El Mouradi Port El Kantaoui - Hammam-Sousse-	73 246 355
74.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 2 -3018 SFAX-	74 246 190
75.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 475 267
76.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
77.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 240 337
78. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
79.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
80. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
81.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
82.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
83.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
84.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
85.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
86.Société Touristique El Mouradi -STM -	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Zone Touristique El Kantaoui -4089 Hammam Sousse-	73 246 355
87.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
88.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
89.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
90.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
91.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 800 482
92.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
93.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
94.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
95.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
96. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, Menzel Bourguiba	
97.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768

98.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
99.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
100. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
101.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir	71 950 100
102. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
103. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
104. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
105. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
20	CEA ISLAMIC FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

21	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines -Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
22	FCP AL BARAKA	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
23	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
25	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
26	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP BIAT- CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP BIAT- PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
35	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville -1002 Tunis
36	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
37	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
38	FCP FINA 60 (1)	MIXTE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere Les Berges du Lac -1053 Tunis
39	FCP GENERAL DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
40	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
46	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
48	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
49	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
50	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
51	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
52	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis

53	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
56	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
57	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
61	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
62	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
63	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani- 1002 Tunis
64	FCP SAFA	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
66	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
67	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
68	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FINA O SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
80	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

82	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC EXCELLENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
88	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani-1002 Tunis
93	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
94	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE D'INGENIERIE FINANCIERE ET D'INTERMEDIATION EN BOURSE -SIFIB BH -	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
95	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
96	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
97	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
98	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
99	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE D'INGENIERIE FINANCIERE ET D'INTERMEDIATION EN BOURSE -SIFIB BH -	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
100	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE D'INGENIERIE FINANCIERE ET D'INTERMEDIATION EN BOURSE -SIFIB BH -	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
101	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
102	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
105	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
106	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
107	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
108	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

110	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
111	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
112	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
113	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
114	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
115	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
117	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
118	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
119	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
120	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
121	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
122	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
123	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
124	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

(1) FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	13 ^{ème} étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	3 ^{ème} étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 ^{ème} étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	87, avenue Jugurtha, Mutuelleville, 1083 - Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	3 ^{ème} étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
33	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS (Selon référentiel IFRS)

La Société ENNAKL AUTOMOBILES
Siège social : Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis

La société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 établis conformément au référentiel IFRS. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI et Mr Kais FEKIH

Bilan au 31/12/2014 - Actifs		
En Dinar Tunisien	31/12/2014	31/12/2013
Actifs non courants		
Immobilisations incorporelles	1 431 453	940 097
Amortissements cumulés	(984 895)	(912 716)
Immobilisations incorporelles nettes	3-1 446 558	27 381
Immobilisations corporelles	42 968 754	40 338 571
Amortissements cumulés	(15 967 855)	(13 790 827)
Immobilisations corporelles nettes	3-2 27 000 899	26 547 744
Actifs financiers immobilisés	49 188 304	34 011 111
Dépréciations	-	-
Actifs financiers immobilisés nets	3-3 49 188 304	34 011 111
Total actifs immobilisés	76 635 761	60 586 236
Impôt différé - Actif	3-4 724 188	523 993
Total actifs non courants	77 359 949	61 110 229
Actifs courants		
Stocks	32 084 530	35 925 468
Dépréciations	(1 637 706)	(1 353 311)
Stocks nets	3-5 30 446 824	34 572 157
Clients et comptes rattachés	14 887 034	19 159 691
Dépréciations	(1 572 636)	(1 489 191)
Clients et comptes rattachés nets	3-6 13 314 398	17 670 500
Autres actifs courants	3-7 6 920 920	12 527 475
Liquidités et équivalents de liquidités	3-8 52 903 186	52 155 103
Total actifs courants	103 585 328	116 925 235
Total actifs	180 945 278	178 035 464

Bilan au 31/12/2014 - Capitaux Propres et Passif

<i>En Dinar Tunisien</i>	31/12/2014	31/12/2013
Capitaux propres et passifs		
Capital social	30 000 000	30 000 000
Réserves	16 570 463	13 570 463
Fonds social	2 515 989	2 596 940
Résultats reportés	12 799 422	13 592 401
Autres capitaux propres	16 922 344	7 951 392
Résultat de l'exercice	22 052 017	14 976 420
Total capitaux propres	100 860 235	82 687 616
Passifs		
Passifs non courants		
Impôt différé - Passif	2 561 481	1 712 849
Autres passifs non courants	2 300 768	770 769
Total passifs non courants	4 862 249	2 483 618
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	68 683 387	79 729 532
Autres passifs courants	6 539 407	12 782 417
Concours bancaires et autres passifs financiers	0	352 281
Total passifs courants	75 222 794	92 864 230
Total passifs	80 085 043	95 347 848
Total capitaux propres et passifs	180 945 278	178 035 464

Etat de Résultat au 31/12/2014

<i>En Dinar Tunisien</i>		31/12/2014	31/12/2013
Revenus	4-1	281 612 267	278 547 135
Coût des ventes	4-2	237 230 791	243 884 004
Marge brute		44 381 476	34 663 131
Frais de distribution	4-3	5 555 519	5 406 897
Autres produits d'exploitation	4-4	4 188 891	4 210 583
Autres charges d'exploitation	4-5	3 187 222	4 302 498
Frais d'administration	4-6	20 974 781	19 264 467
Autres charges d'exploitation		25 528 631	24 763 279
Résultat d'exploitation		18 852 845	9 899 852
Charges financières nettes	4-7	42 298	139 156
Produit des placements	4-8	6 331 195	7 128 030
Autres gains ordinaires	4-9	823 422	358 369
Autres pertes ordinaires	4-10	410 873	111 528
Résultat des activités courantes avant impôt		25 554 291	17 135 567
Impôt sur les sociétés	4-11	3 502 274	2 159 147
Résultat net		22 052 017	14 976 420
Effet des modifications comptables		0	0
Résultat net avant modifications comptables		22 052 017	14 976 420

Etat de Résultat Global au 31/12/2014

<i>En Dinar Tunisien</i>		31/12/2014	31/12/2013
Résultat de l'exercice		22 052 017	14 976 420
Impact de la réévaluation des titres détenus en vue d'être cédés		8 970 952	-803 565
Résultat global		31 022 969	14 172 855

Etat des Flux de Trésorerie au 31/12/2014

En Dinar Tunisien

	31/12/2014	31/12/2013
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat après impôt	22 052 017	14 976 420
Ajustements pour :	4 019 660	717 714
Amortissements	2 295 270	1 870 618
Provisions	1 724 390	(1 152 904)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant variation du BFR	26 071 677	15 694 134
Variation du BFR	(5 445 982)	(15 904 741)
Variation des stocks	3 840 938	(809 948)
Variations des clients et comptes rattachés	4 272 657	(8 299 868)
Variation des autres actifs courants	5 606 554	1 694 797
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	(11 046 145)	(9 875 941)
Variation des autres passifs courants	(6 243 009)	3 161 102
Plus ou moins values de cessions	(298 037)	979 479
Résultat des opérations de placement	(1 578 940)	(2 754 362)
	20 625 696	(210 607)
Variation de l'impôt différé	(453 806)	(236 124)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	21 079 502	25 517
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(3 121 538)	(1 763 522)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	298 037	0
Décassement provenant d'acquisition d'immobilisations financières	(5 297 670)	(702 227)
Encaissements provenant de la cession d'autres actifs financiers	1 578 940	2 754 362
Encaissements/Décassements provenant des prêts au personnel	(330 574)	(1 967 017)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(6 872 806)	(1 678 404)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Décassements provenant de distributions de dividendes	(12 000 000)	(9 990 000)
Décassements provenant des mouvements sur le fond social	(1 106 333)	(1 106 333)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	(13 106 333)	(11 096 333)
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période	51 802 823	64 552 043
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	1 100 363	(12 749 220)
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période	52 903 186	51 802 823

Etat des Variations des Capitaux Propres au 31/12/2014

	Capital Social	Réserves	Fonds social	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
<i>En Dinar Tunisien</i>							
Situation au 01/01/2014	30 000 000	13 570 463	2 596 940	7 951 392	13 592 401	14 976 420	82 687 616
Affectation de résultat					14 976 420	(14 976 420)	-
Affectation pour réserves légales		-			-		
Dividendes 2013					(12 000 000)		(12 000 000)
Affectation en réserves spéciales		3 000 000			(3 000 000)		
Affectation en fonds social			769 398		(769 398)		-
Mouvements portant sur le fond social			(850 349)				(850 349)
Réserves de réévaluation en juste valeur				8 970 952			8 970 952
Résultat de l'exercice						22 052 017	22 052 017
Situation au 31/12/2014	30 000 000	16 570 463	2 515 989	16 922 344	12 799 423	22 052 017	100 860 235

NOTES AUX ETATS FINANCIERS IFRS

« ENNAKL AUTOMOBILES »

31/12/2014

1. PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE «ENNAKL AUTOMOBILES»

1.1. Présentation de la société «ENNAKL AUTOMOBILES»

La société « ENNAKL AUTOMOBILES » est une société anonyme créée le 06 Février 1965 par un groupement d'entreprises publiques avec un capital de 100 000 Dinars.

L'objet principal de la société « ENNAKL AUTOMOBILES » est la commercialisation du matériel de transport, des pièces de rechange et tout ce qui se rapporte à ce domaine.

La société « ENNAKL AUTOMOBILES » est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs des marques : VOLKSWAGEN ; VOLKSWAGEN Utilitaires ; AUDI ; PORSCHE ; SEAT et prochainement SKODA.

1.2. Faits marquants de l'exercice

- Au Courant de cette période de l'année 2014, la société a évolué dans une conjoncture économique difficile marquée essentiellement par la dévaluation du dinar Tunisien par rapport à l'Euro, ce qui a causé la hausse des prix de vente des différents modèles à plusieurs reprises.

- Le lancement de la nouvelle AUDI A3 en octobre 2014.

2. PRESENTATION DES PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1. Bases de mesure

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la convention du coût historique, à l'exception des principes et méthodes expliqués ci-dessous et relatifs à la comptabilisation des instruments financiers.

2.2. Immobilisations incorporelles

Cette rubrique enregistre les acquisitions des différents éléments des actifs non monétaires identifiables et sans substances physiques (Marques et brevets, licences et logiciels).

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition comprenant tous les frais incorporables au coût.

2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition comprenant tous les frais incorporables au coût.

Ces immobilisations sont amorties selon le mode linéaire qui tient compte de la durée de vie estimée de chaque bien et selon les taux suivants :

-Logiciel	33.33%
-Constructions	5%
-Matériels et outillages	10%
-Matériels de transport	20%
-Matériel informatiques	33.33%
-Equipements de bureau	10%
-Agencements et aménagements	10%

Les immobilisations de valeur inférieure à 200 dinars sont amorties le premier exercice de l'acquisition selon la méthode d'amortissement massive.

2.4. Immobilisations financières

La société "ENNAKL AUTOMOBILES" classe ses actifs financiers immobilisés dans l'une des catégories suivantes : les prêts et créances et les actifs financiers disponibles à la vente. La classification des actifs financiers dépend des intentions de la direction quant aux objectifs de leur acquisition. La direction décide de la présentation des actifs financiers dès la prise en compte initiale.

(a) Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont les actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme disponibles à la vente ou ne sont pas classés parmi l'une des autres catégories d'actifs financiers.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués, lors de leur prise en compte initiale, à la juste valeur augmentée des coûts de transaction occasionnés par l'opération d'acquisition.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont subséquemment évalués à la juste valeur. Les gains et pertes provenant des variations de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente sont directement pris en compte dans les capitaux propres.

La juste valeur des actifs disponibles à la vente cotés sur un marché actif est égale au cours de la séance de la date de clôture.

Les dividendes provenant d'actifs financiers disponibles à la vente sont pris en compte au résultat de l'exercice au cours duquel le droit aux dividendes est acquis.

Lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation de l'actif financier disponible à la vente, la perte cumulée qui a été directement comptabilisée en capitaux propres doit être sortie des capitaux propres et comptabilisée en résultat.

Le montant de la perte cumulée sortie des capitaux propres et comptabilisée en résultat doit être égal à la différence entre la valeur comptable (coût d'acquisition net de tout remboursement en capital ou amortissement) et la juste valeur actuelle, diminuée de toute perte de valeur préalablement comptabilisée en résultat.

Les pertes de valeur comptabilisées en résultat pour un investissement dans un instrument de capitaux propres classé comme disponible à la vente ne peuvent pas être reprises en résultat.

(b) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif, à l'exception de ceux que la société a l'intention de céder immédiatement ou dans un avenir proche, de ceux que l'entité désigne, lors de leur prise en compte initiale, comme étant à leur juste valeur par le biais du compte de résultat ou comme disponibles à la vente et de ceux pour lesquels le porteur peut ne pas recouvrer la quasi-totalité de son investissement initial, pour d'autres raisons que la détérioration du crédit.

Les prêts et créances sont évalués, lors de leur prise en compte initiale, à la juste valeur augmentée des coûts de transaction occasionnés par l'opération d'acquisition.

Les prêts et créances sont subséquemment évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

S'il existe des indications objectives de perte de valeur des prêts et créances, le montant de la perte est comptabilisé au résultat de l'exercice. La perte est égale à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif déterminé, lors de la comptabilisation initiale de l'actif financier.

2.5. Stocks

Les flux d'entrée et de sortie des stocks de la société « ENNAKL AUTOMOBILES » sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

Les stocks sont valorisés à leurs prix d'achat majorés des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Le stock de carburant et de lubrifiants est valorisé selon la méthode de dernier coût d'achat.

2.6. Clients et comptes rattachés

Etant des prêts et créances, les clients et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont subséquemment évalués à leur coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute provision pour dépréciation.

2.7. Placements

Les placements à court terme sont constatés à leur coût d'acquisition lors de la souscription, alors que les sorties sont comptabilisées par la méthode du coût moyen pondéré (CMP).

2.8. Fournisseurs et comptes rattachés

Etant des passifs financiers qui ne sont pas à leur juste valeur par le biais du compte de résultat, les fournisseurs et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont subséquemment évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt.

2.9. Les impôts courants et différés

La charge d'impôt pour la période comprend les impôts courants et différés.

La société est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 30% jusqu'à 31/12/2009.

Cependant, et suite à l'admission des actions de la société « ENNAKL AUTOMOBILIES », la société a bénéficié d'une réduction du taux de l'impôt sur les sociétés à 20 % (au lieu de 30 %) pour une durée de cinq ans à compter de la date de leur entrée en bourse en vertu de la loi n°2010-29 du 7 Juin 2010.

L'impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales

Les actifs et passifs de l'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture.

La charge de l'impôt sur les bénéfices est déterminée sur la base de l'impôt rattaché à l'exercice. A cet effet, l'impôt différé actif ou passif est comptabilisé respectivement pour toute différence temporelle déductible ou imposable au niveau du bilan.

2.10. Comptabilisation des revenus

Les revenus provenant de la vente des véhicules, camions et des chariots élévateurs sont comptabilisés à la survenance du fait générateur matérialisant le transfert des principaux risques et avantages inhérents à la propriété, à savoir la transmission du bordereau de remise de la carte grise à l'ATTT pour les voitures de marque VW, AUDI et PORSCHE.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles totalisent au 31/12/2014 une valeur nette comptable s'élevant à 446 558 dinars, contre 27 381 dinars au 31/12/2013, se détaillant comme suit :

Immobilisations incorporelles		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Valeur brute des immobilisations incorporelles	1 431 453	940 097
Logiciels informatiques	1 431 453	940 097
Dépréciations	984 895	912 716
Valeur nette comptable des immobilisations incorporelles	446 558	27 381

3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles totalisent au 31/12/2014 une valeur nette comptable s'élevant à 27 000 899 dinars, contre 26 547 744 dinars au 31/12/2013 se détaillant comme suit :

Immobilisations corporelles		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Valeur brute des immobilisations corporelles	42 968 754	40 338 572
Terrains	7 303 881	7 303 881
Constructions	15 036 866	15 036 866
Installation technique	297 490	297 490
A A I Technique	401 966	401 966
A A I Générale	6 653 848	6 299 476
Matériels de transport	3 948 360	3 317 113
Equipements de bureau	1 506 809	1 360 505
Matériels informatique	1 849 133	1 644 691
Matériels et outillages	4 832 403	4 294 424
Immobilisations en cours	890 502	353 145
Avances et commandes sur immobilisations	247 496	29 015
Dépréciations	15 967 855	13 790 827
Dépréciation des constructions	6 096 533	5 321 052
Dépréciation des installations techniques	83 466	68 494
Dépréciation A A I technique	401 807	400 901
Dépréciation A A I Générale	2 964 200	2 435 133
Dépréciation des matériels de transport	1 934 124	1 656 227
Dépréciation des équipements de bureau	796 068	696 303
Dépréciation des matériels informatiques	1 588 410	1 450 597
Dépréciation des matériels et outillages	2 103 247	1 762 121
Valeur nette comptable des immobilisations corporelles	27 000 899	26 547 744

3.3. Actifs financiers immobilisés

Les actifs financiers immobilisés s'élèvent au 31/12/2014 en valeur nette à 49 188 304 dinars contre 34 011 111 dinars au 31/12/2013. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Actifs financiers immobilisés		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Valeur brute	49 188 304	34 011 110
Actifs financiers disponibles à la vente	1 46 355 983	31 452 798
Dépôts et cautionnements	1 978 458	1 929 570
Prêts au personnel sur fonds social	736 891	578 023
Prêts au personnel fonds propres	116 972	50 720
Dépréciations	0	0
Valeur nette comptable	49 188 304	34 011 111

1

Actifs financiers disponibles à la vente		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
CAR GROS	12 441 438	9 268 620
A.T.L	7 067 341	6 464 617
ATTJARI BANK	18 547 104	12 717 131
HEVI	100	2 430
SDA ZITOUNA	300 000	0
AMEN SICAR	8 000 000	3 000 000
Total	46 355 983	31 452 798

3.4. Impôt différé

L'analyse des impôts différés actif et passif ainsi que leur évolution entre le 31/12/2014 et le 31/12/2013 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Impôt différé - Actif		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Provisions pour dépréciation des titres de participation	239 928	239 928
Provisions pour dépréciation des créances clients	45 122	14 008
Provisions sur autres actifs courants	16 584	16 584
Provisions pour risques et charges	260 687	82 393
Provisions pour départ à la retraite	28 712	28 712
Pertes et gains de change latents	112 378	112 378
Charges à répartir et frais préliminaires	20 777	29 990
Total	724 188	523 993

Impôt différé - Passif		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Impôt différé sur réévaluation des titres disponibles à la vente	2 088 308	1 453 744
Reprise sur dépréciation des titres de participation	473 173	258 768
Reprise sur actif financier	-	337
Total	2 561 481	1 712 849

3.5. Stocks

Les stocks se composent essentiellement de stocks de véhicules neufs et totalisent au 31/12/2014 une valeur nette

comptable de 30 446 824 dinars contre 34 572 157 dinars au 31/12/2013 :

Stocks		
<i>En dinar Tunisien</i>		
	Décembre 2014	Décembre 2013
Valeur brute	32 084 530	35 925 468
Stock véhicules neufs	20 839 608	33 876 920
VW/VWU/AUDI	14 763 044	20 913 536
PORSCHE	3 746 342	3 511 922
SEAT	885 198	8 072 181
SKODA	65 743	
MAN(BUS)	1 379 281	1 379 281
Stock encours de dédouanement	7 981 061	0
VW/VWU/AUDI	7 981 061	0
Stock des travaux en cours	2 600 031	1 945 906
Stock PR	498 487	
Stock carburants et lubrifiants	165 343	102 641
Dépréciations	(1 637 706)	(1 353 311)
Valeur nette comptable	30 446 824	34 572 157

3.6. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés totalisent au 31/12/2014 une valeur nette comptable s'élevant à 13 314 398 dinars, contre 17 670 500 dinars au 31/12/2013, se détaillant comme suit :

Clients et comptes rattachés		
<i>En dinar Tunisien</i>		
	Décembre 2014	Décembre 2013
Valeur brute	14 887 034	19 159 691
Clients étatiques	5 702 222	6 166 716
Clients leasing	4 155 957	6 238 795
Clients constructeurs	1 329 875	1 382 447
Clients groupe	12 228	0
Clients sociétés et particuliers	1 043 269	1 575 181
Divers clients	163 801	465 007
Effets à recevoir	1 229 702	2 068 202
Clients douteux et impayés	1 249 980	1 263 343
Dépréciations	1 572 636	1 489 191
Valeur Nette comptable	13 314 398	17 670 500

Remarque : La politique de provisionnement des créances douteuses de la société ENNAKI Automobiles est la suivante :

- Pas de provision pour les créances dont l'échéance remonte à une période inférieure ou égale à 6 mois à la date de clôture comptable
- Un taux de provision de 50% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une période entre 6 mois et une année à la date de clôture comptable.
- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une date supérieure ou égale à une année à la date de clôture comptable.
- Les créances impayées transférées au service contentieux pour accomplir une action en justice sont totalement provisionnées.

3.7. Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'élèvent au 31/12/2014 en valeur nette à 6 920 920 dinars, contre 12 527 475 dinars au 31/12/2013. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Autres actifs courants		
<i>En dinar Tunisien</i>		
	Décembre 2014	Décembre 2013
Valeur brute	7 090 115	12 872 018
Avances et prêts au personnel	733 835	531 857
Acomptes provisionnels	1 815 820	7 179 952
Autres impôts et taxes	0	203 364
Débours douanes	-	-
Débours sur marché	-	-
Autres comptes débiteurs	170 355	569 472
Fournisseurs avances et acomptes	390 253	173 380
Charges constatées d'avance	760 836	527 797
Produits à recevoir	3 219 016	3 686 196
Dépréciations	169 195	344 543
Valeur comptable nette	6 920 920	12 527 475

3.8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31/12/2014 à 52 903 186 dinars, contre 52 155 103 dinars au 31/12/2013. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Liquidités et équivalents de liquidités		
<i>En dinar Tunisien</i>		
	Décembre 2014	Décembre 2013
Placements SICAV	43 203 366	38 982 764
Effets à l'encaissement	3 816 890	2 640 102
Chèques à l'encaissement	322 778	2 030 445
ETTIJARI BANK	32 225	415 034
BFT	0	71 482
BH	553 996	10 902
BH EURO	0	0
STB	40 344	1 562 183
BT	42 401	85 049
BT DEVISE	268 305	665 328
BNA	30 682	8 717
UBCI	71 011	1 776 970
ATB	55 504	370 062
ATB DEVISE	28 653	1 640 140
ATB DUBOSVILLE	10 578	0
BIAT {1}	190 541	1 244 405
BIAT GABES	119 533	0
AMEN BANK	10 164	3 119
AMEN BANK ENNASR	0	1 257
AMEN BANK CHARGUIA	3 900 541	213 667
AMEN BANK DEVISE	152 033	128 583
BANQUE ZITOUNA	23 372	93 276
BANQUE ZITOUNA DEVISE	0	129 584
BTK	5 548	24 300
UIB LAC	13 771	47 250
CCP	0	38
Caisse	10 950	10 450
Total	52 903 186	52 155 103

3.9. Capitaux propres

Les capitaux propres s'élèvent au 31/12/2014 à un montant de 100 860 235 dinars, contre 82 687 616 dinars au 31/12/2013.

Remarque : Un état des variations des capitaux propres au 31/12/2014, est présenté en annexe à ces états financiers.

3.10. Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants s'élèvent au 31/12/2014 à un montant de 2 300 768 dinars, contre 770 769 dinars au 31/12/2013, se détaillant comme suit :

Autres passifs non courants		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Provisions pour départ à la retraite	142 670	142 670
Provisions pour risques et charges (*)	1 2 154 098	622 199
Dépôts et cautionnements	4 000	5 900
Total	2 300 768	770 769

1

Provisions pour risques et charges		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Provisions pour risque d'exploitation	2 154 098	622 199
Total	2 154 098	622 199

3.11. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31/12/2014 à un montant de 68 683 387 dinars, contre 79 729 532 dinars au 31/12/2013, se détaillant comme suit :

Fournisseurs et comptes rattachés		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Fournisseurs locaux	1 214 682	1 543 176
Fournisseurs réseau	718 196	587 262
Fournisseurs d'im m obilisations	285 705	148 997
Fournisseurs groupe	2 263 790	843 151
Fournisseurs étrangers	54 173 152	75 360 616
Fournisseurs étatiques	30 098	0
Fournisseurs effets à payer	1 758 616	955 108
Fournisseurs retenue de garantie	258 088	291 222
Fournisseurs factures non parvenues	7 981 060	0
Total	68 683 387	79 729 532

3.12. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 31/12/2014 à un montant de 6 539 407 dinars, contre 12 782 417 dinars au 31/12/2013, se détaillant comme suit :

Autres passifs courants		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Personnel et comptes rattachés	4 255	7 075
Clients avances et acomptes sur commandes	1 765 560	2 121 665
Etat et collectivités publiques	993 128	6 662 617
Provision pour congés payés	748 381	775 344
Débours cartes grises	42 374	253 313
Débours DD	233 074	184 274
Actionnaires dividendes à payer	-	-
Compte bloqué	-	-
CNSS	748 337	755 338
Assurance groupe	260 925	463 628
Charges à payer	1 586 773	1 251 101
Produits constatés d'avances	121 423	273 272
Créditeurs divers	35 177	34 789
Total	6 539 407	12 782 417

3.13. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31/12/2014 à un montant de 0 dinars, contre 352 281 dinars au 31/12/2013, se détaillant comme suit :

Concours bancaires et autres passifs financiers		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
BIAT TUNISAIR IMMAT VW	-	310 879
AMEN BANK	-	0
ATB DUBOSVILLE	-	41 402
BANQUE ZITOUNA	-	0
Total	0	352 281

4. NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1. Revenus

Cette rubrique totalise au 31/12/2014 un montant de 281 612 267 dinars, contre 278 547 135 dinars au 31/12/2013, se détaillant comme suit :

Revenus		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Ventes véhicules neufs	260 613 964	249 469 137
Ventes véhicules neufs en hors taxe	4 679 498	11 614 744
Ventes pièces de rechange et lubrifiants	12 504 144	11 659 761
Ventes travaux atelier	2 903 946	2 516 156
Ventes garanties pièces de rechange	1 838 103	3 949 532
Ventes garanties mains d'œuvres	64 349	74 447
Ventes carburants	26 952	11 964
Ventes travaux extérieurs véhicules neufs	99 253	98 449
Ventes accessoires véhicules neufs	221 069	114 608
Total chiffre d'affaires	282 951 278	279 508 798
Remises accordées sur ventes véhicules neufs	1 059 767	346 256
Remises accordées sur ventes pièces de rechanges	279 244	615 407
Total remises	1 339 011	961 663
Total revenus	281 612 267	278 547 135

4.2. Coût des ventes

Le coût des ventes s'élève au 31/12/2014 à un montant de 237 230 791 dinars, contre 243 884 004 dinars au 31/12/2013. Le détail de cette rubrique est ci-dessous présenté :

Achats de marchandises		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Achats de Véhicules neufs	180 118 024	187 212 100
Achats de pièces de rechange	15 512 545	13 088 306
Achats des accessoires	973 987	213 813
Achats équipements VN	5 202	74 094
Frais de transit	103 116	101 207
Droits de douane	29 492 510	37 544 160
Assurance maritime	465 332	267 447
Fret maritime	3 998 437	4 216 264
Frais de gardiennage (STAM)	171 283	129 837
Frais de magasinage	128 546	129 225
Frais d'acheminement	0	-2 264
Achats de lubrifiants	517 415	423 807
Achats carburants	611 624	513 673
Travaux extérieurs	112 516	120 313
Achats atelier	367 211	152 329
Frais bancaires d'ouverture d'accréditif	527 711	558 729
Provisions sur stock de véhicules neufs	491 421	156 673
Provisions sur stock OR encours	463 857	51 732
Reprises sur stock véhicules neufs	-670 883	-257 491
Total achats de marchandises	233 389 853	244 693 952

Variation des stocks		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Stock des travaux encours	654 125	-1 451 431
Stock Initial	1 945 906	3 397 337
Stock Final	2 600 031	1 945 906
Stock de véhicules	-5 056 252	2 264 581
Stock Initial	33 876 920	31 612 340
Stock Final	28 820 668	33 876 921
Stock pièces de rechange	498 487	-
Stock Initial	-	0
Stock Final	498 487	-
Stock lubrifiants	46 276	21 431
Stock Initial	76 564	55 133
Stock Final	122 840	76 564
Stock carburants	16 426	(24 633)
Stock Initial	26 077	50 710
Stock Final	42 503	26 077
Total variation des stocks	3 840 938	-809 948

4.3. Frais de distribution

Cette rubrique totalise au 31/12/2014 un montant de 5 555 519 dinars, contre 5 406 897 dinars au 31/12/2013, se détaillant comme suit :

Frais de distribution		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Frais de personnel des commerciaux	1 432 156	1 417 660
Commissions sur vente personnel	56 540	185 061
Commissions sous concessionnaires	1 021 262	847 707
Bonus sous concessionnaires	263 822	323 660
Frais marketing	1 503 937	1 488 901
Abonnements constructeurs	129 864	217 162
Autres frais sur vente	1	926 745
Total	5 555 519	5 406 897

1

Autres frais sur vente		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Remboursement 1ère inspection véhicules neufs	297 438	286 833
Gratuités accessoires relatives à des opérations commerciales	198 385	166 927
Frais des plaques d'immatriculation	174 645	142 050
Frais de lavage des véhicules neufs à la livraison	98 088	88 560
Frais de transit sur vente	270 731	171 767
Frais d'homologation et de visite technique	16 043	43 708
Divers	92 608	26 902
Total	1 147 938	926 745

4.4. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation totalisent au 31/12/2014 un montant de 4 188 891 dinars, contre 4 210 583 dinars au 31/12/2013, se détaillant comme suit :

Autres produits d'exploitation		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Ristournes sur chiffre d'affaires constructeurs	929 025	784 190
Quote-part dans les charges communes	299 898	367 552
Participation marketing constructeurs	-	-
Commissions sur vente en hors taxe	0	15 338
Ristourne sur chiffre d'affaires local	-	-
Inscription 4CV	795	4 585
Frais de gestion et autres ventes	87 776	97 778
Ristournes TFP	115 385	94 590
Jeton de presence	15 000	15 000
Location	217 678	159 376
Transfert de charge	1	2 672 174
Total	4 188 891	4 210 583

1

Transfert de charge		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Rem boursement garanties au profit des agents ENNAKL	2 523 334	1 797 400
Prise en charge par le constructeur des locations des bus divers	0	422 337
	0	452 438
Total	2 523 334	2 672 174

4.5. Autres charges d'exploitation

Cette rubrique totalise au 31/12/2014 un montant de 3 187 222 dinars, contre 4 302 498 dinars au 31/12/2013, se détaillant comme suit :

Autres charges d'exploitation		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Dons et subventions	58 086	33 100
Rem boursement garanties sous concessionnaire	2 614 154	2 295 066
Réceptions cadeaux et restaurations	154 882	144 536
Docum ents et abonnem ents locaux	12 455	14 817
Frais sém inaires	181 171	68 439
Location voitures/bus (SAV)	24 479	1 716 561
Diverses charges	141 995	29 979
Total	3 187 222	4 302 498

4.6. Frais d'administration

Les frais d'administration s'élèvent au 31/12/2014 à un montant de 20 974 781 dinars, contre 19 264 467 dinars au 31/12/2013, se détaillant comme suit :

Frais d'administration		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Entretien et réparation	358 218	437 454
Nettoyage des locaux	138 575	122 391
Fournitures de bureaux	210 134	365 110
Gardiennage	848 834	1 002 436
Personnel intérimaire et sous-traitance générale	89 271	55 381
Honoraires	806 917	659 766
Energie	394 747	320 954
Communication et Internet	258 391	262 370
Charge de personnel (autre que la charge salariale des commerciaux)	10 909 956	10 958 036
Assurance	144 486	207 084
Impôts et taxes	1 386 795	1 007 982
Transport de marchandises	134 973	80 215
Frais de déplacement	879 529	635 347
Location	317 910	199 435
Dotations aux amortissements et résorptions	2 656 050	2 541 730
Dotations aux provisions	1 839 453	453 850
Reprises sur provisions	(399 457)	(45 072)
Total	20 974 781	19 264 467

4.7. Charges financières nettes

Cette rubrique totalise au 31/12/2014 un montant de 42 298 dinars, contre 139 156 dinars au 31/12/2013, se détaillant comme suit :

Charges financières nettes		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Autres frais et commissions bancaires	0	63 500
Pertes de change	28 415	12 062
Autres charges financières	13 883	194 379
Gains de change	-	(130 785)
Total	42 298	139 156

4.8. Produits des placements

Les produits des placements totalisent au 31/12/2014 un montant de 6 331 195 dinars, contre solde de 7 128 030 dinars au 31/12/2013, se détaillant comme suit :

Produits des placements		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Produits sur placement	1 207 608	2 287 521
Produits sur placement SICAV	371 332	466 841
Dividendes reçus	4 568 781	4 398 098
Intérêts créditeurs et autres produits financiers	105 891	-1 224 071
Autres produits financiers	77 583	1 199 642
Total	6 331 195	7 128 030

4.9. Autres gains ordinaires

Cette rubrique s'élève au 31/12/2014 à un montant de 823 422 dinars, contre 358 369 dinars au 31/12/2013, se détaillant comme suit :

Autres gains ordinaires		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Produits non récurrents	335 689	87 414
Différences de règlement et débours	189 696	50 637
Profits sur cessions d'immobilisations	298 037	220 318
Total	823 422	358 369

4.10. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires totalisent au 31/12/2014 un montant de 410 873 dinars, contre 111 528 dinars au 31/12/2013, se détaillant comme suit :

Autres pertes ordinaires		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Autres pertes	323 502	57 138
Pertes sur créances irrécouvrables	8 229	17 804
Différences de règlement et débours	8 451	7 134
Pénalités de retard	70 691	29 452
Total	410 873	111 528

4.11. Impôt sur les sociétés

Cette rubrique totalise au 31/12/2014 un montant de 3 502 274 dinars, contre 2 159 147 dinars au 31/12/2013, se détaillant comme suit :

Impôt sur les sociétés		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Charge d'im pôt exigible	3 615 584	2 051 618
Charge d'im pôt différée	(113 310)	107 531
Total	3 502 274	2 159 147

4.12. Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de la période en cours, se présentent comme suit :

Résultat par action		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Résultat net	22 052 017	14 976 420
Résultat net attribuables aux actions ordinaires	22 052 017	14 976 420
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	30 000 000	30 000 000
Résultat par action	0,735	0,499

Le résultat par action correspond au résultat de base par action. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

4.13 Les engagements hors bilan

Les autres engagements bancaires se détaillent comme suit :

Engagements hors bilan		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Cautions pour admission temporaire	5 071 290	5 194 131
Cautions définitives	1 501 756	1 019 021
Cautions de retenue de garantie	922 218	600 167
Cautions provisoires	85 300	275 060
Autres cautions bancaires	1 224 909	1 111 760
Total	8 805 473	8 200 139

Un engagement par signature relatif à une Lettre de crédit STAND BY de 58 000 000 Euro.

Tunis, Le 25 Mars 2015
A l'attention des actionnaires de la société
« ENNAKL AUTOMOBILES »

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2014

Messieurs les Actionnaires,

Rapport sur les états financiers établis conformément au référentiel IFRS

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints, de la société « ENNAKL Automobiles », arrêtés au 31 Décembre 2014 comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état des variations des capitaux propres, l'état des flux de trésorerie ainsi que les notes aux états financiers pour l'exercice clos à cette date.

Responsabilité de la direction pour l'établissement et la présentation des états financiers

L'ensemble des informations présentées dans les états financiers relève de l'unique responsabilité des dirigeants de la société citée en référence. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application des principes comptables appropriés, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. A l'exception des sujets décrits ci-après, nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondage ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues pour l'établissement des états financiers par la direction et la présentation d'ensemble des états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à cette évaluation du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement et la présentation

sincère des états financiers, afin de définir des procédures d'audit appropriées dans ce contexte, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne.
Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION

A notre avis, les documents que nous avons visés au 31 décembre 2014, dont le bilan présente un total net de 180,945 millions de dinars tunisiens ainsi que des capitaux propres de 100,860 millions de dinars tunisiens et le compte de résultat un bénéfice net de 22,052 millions de dinars tunisiens, et dont l'état des flux de trésorerie présente une variation positive de la trésorerie de 1,100 millions de dinars tunisiens ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel IFRS.

Nom et signature des Commissaire aux Comptes :

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI
FMBZ – KPMG TUNISIE
Managing Partner

Kaïs FEKIH
TIAG International
Managing Partner

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES (Selon référentiel IFRS)

ENNAKL AUTOMOBILES

Siège Social : Zone Industrielle La Charguia II –BP 129 -1080 Tunis-

La société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2014 établis conformément au référentiel IFRS. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI et Mr Kais FEKIH.

Bilan consolidé au 31/12/2014 - Actifs		
<i>En Dinar Tunisien</i>	31/12/2014	31/12/2013
Actifs non courants		
Immobilisations incorporelles	1 543 893	940 097
Amortissements cumulés	(988 976)	(912 716)
Immobilisations incorporelles nettes	554 918	27 381
Immobilisations corporelles	43 145 739	40 444 236
Amortissements cumulés	(16 082 491)	(13 850 240)
Immobilisations corporelles nettes	27 063 247	26 593 996
Actifs financiers immobilisés	36 935 029	24 876 913
Dépréciations	-	-
Actifs financiers immobilisés nets	36 935 029	24 876 913
Total actifs immobilisés	64 553 194	51 498 290
Impôt différé - Actif	1 089 555	1 340 737
Total actifs non courants	65 642 749	52 839 027
Actifs courants		
Stocks	48 506 359	49 619 250
Dépréciations	(4 422 859)	(3 520 613)
Stocks nets	44 083 500	46 098 637
Clients et comptes rattachés	20 185 310	23 418 043
Dépréciations	(1 572 636)	(1 489 191)
Clients et comptes rattachés nets	18 612 674	21 928 852
Autres actifs courants	3 937 171	12 705 211
Liquidités et équivalents de liquidités	57 130 964	53 054 025
Total actifs courants	123 764 309	133 786 725
Total actifs	189 407 058	186 625 753

+

Bilan consolidé au 31/12/2014 - Capitaux Propres et Passif

<i>En Dinar Tunisien</i>	31/12/2014	31/12/2013
Capitaux propres et passifs		
Capital social	30 000 000	30 000 000
Réserves consolidées -Part du groupe	39 738 790	36 788 135
Autres capitaux propres	8 569 114	2 136 416
Résultat net consolidé	24 688 640	15 722 930
Total capitaux propres	102 996 544	84 647 482
Réserves consolidés - Intérêts minoritaires	466	436
Résultat de l'exercice - Intérêts minoritaires	311	185
Total intérêts minoritaires	777	621
Passifs		
Passifs non courants		
Impôt différé - Passif	134 827	233 080
Autres passifs non courants	2 400 768	870 769
Total passifs non courants	2 535 595	1 103 849
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	78 841 799	87 091 185
Autres passifs courants	5 032 342	13 430 336
Concours bancaires et autres passifs financiers	0	352 281
Total passifs courants	83 874 141	100 873 802
Total passifs	86 409 736	101 977 650
Total capitaux propres et passifs	189 407 058	186 625 753

Etat de Résultat consolidé au 31/12/2014

<i>En Dinar Tunisien</i>		31/12/2014	31/12/2013
Produits d'exploitation		312 868 135	304 104 321
Revenus	4-1	309 180 346	300 339 309
Autres revenus	4-2	1 299 623	1 092 837
Transfert de charges		2 388 165	2 672 174
Charges d'exploitation		285 953 119	289 900 326
Variation des stocks	4-3	1 112 891	-3 910 341
Achats de marchandises	4-4	252 204 552	262 552 606
Charges de personnel	4-5	13 896 343	13 632 346
Dotations aux amortissements et aux provisions		4 987 518	3 671 655
Autres charges d'exploitation	4-6	13 751 816	13 954 060
Résultat d'exploitation		26 915 016	14 203 995
Charges financières nettes	4-7	118 103	156 155
Produit des placements	4-8	3 148 267	5 308 382
Autres gains ordinaires	4-9	886 447	385 035
Autres pertes ordinaires	4-10	414 199	464 468
Résultat des activités courantes avant impôt		30 417 428	19 276 788
Impôt sur les sociétés	4-11	5 728 476	3 553 674
Résultat consolidé		24 688 951	15 723 115
Quote-part dans les sociétés mise en équivalence		0	0
Intérêts minoritaires		311	185
Résultat net - Part du groupe		24 688 640	15 722 930

Etat de Résultat Global consolidé au 31/12/2014

<i>En Dinar Tunisien</i>		31/12/2014	31/12/2013
Résultat de l'exercice		24 688 640	15 722 930
Impact de la réévaluation des titres détenus en vue d'être cédés		6 432 698	-636 840
Résultat global		31 121 338	15 086 090

Etat des Flux de Trésorerie au 31/12/2014

En Dinar Tunisien

	31/12/2014	31/12/2013
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat après impôt	24 688 640	15 722 930
Ajustements pour :	4 826 102	433 811
Amortissements	2 308 511	2 003 008
Provisions	2 517 591	(1 569 197)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant variation du BFR	29 514 742	16 156 741
Variation du BFR	(2 370 569)	(16 889 152)
Variation des stocks	1 112 891	(3 910 341)
Variations des clients et comptes rattachés	3 232 734	(11 141 395)
Variation des autres actifs courants	8 806 932	1 997 254
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	3 750 614	1 808 562
Variation des autres passifs courants	(8 399 894)	3 109 761
Réserves consolidées	(12 959 658)	(10 838 806)
Plus ou moins values de cessions	979 479	979 479
Opération sur fond social	1 106 333	1 106 333
Variation de l'impôt différé	143 717	(185 793)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	27 287 890	(918 204)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(3 305 299)	(1 941 458)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	0
Décaissements provenant de l'acquisition d'actifs financiers disponibles à la vente	(5 403 977)	(702 227)
Encaissements/décaissements provenant des prêts au personnel	(1 211 425)	(715 476)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(9 920 701)	(3 359 162)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Décaissements provenant de distributions de dividendes	(12 000 000)	(9 900 000)
Décaissements provenant des mouvements sur le fond social	(899 077)	(1 106 333)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	(12 899 077)	(11 006 333)
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période	52 662 852	67 946 550
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	4 468 112	(15 283 698)
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période	57 130 964	52 662 852

Etat des Variations des Capitaux Propres au 31/12/2014

	Capital Social	Réserves consolidées	Autres capitaux propres	Résultat de l'exercice	Intérêts des minoritaires	Total capitaux propres
<i>En Dinar Tunisien</i>						
Situation au 31/12/2013	30 000 000	36 788 135	2 136 416	15 722 930	621	84 647 482
Affectation résultat 2013		15 722 930	-	15 722 930		-
Dividendes 2013		(12 000 000)				(12 000 000)
Résultat consolidé au 31/12/2013				24 688 640		24 688 640
Variation intérêts des minoritaires					156	156
Mouvements portant sur le fond social		(772 275)			-	772 275
Réserves de réévaluation en juste valeur			6 432 698			6 432 698
Situation au 31/12/2014	30 000 000	39 738 790	8 569 114	24 688 640	777	102 996 544

1. Présentation générale du Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES »

Le Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » est constitué d'une société mère « ENNAKL AUTOMOBILES », et d'une société sous contrôle exclusif « **CAR GROS** » avec une participation directe de 99.995 % du capital.

C'est un groupe de droit tunisien opérant dans le secteur d'automobiles, régie par les dispositions du Code des Sociétés Commerciales tel que promulgué par la loi N° 2001-117 du 06 Décembre 2001 et modifié par les textes subséquents.

Présentation de la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES »

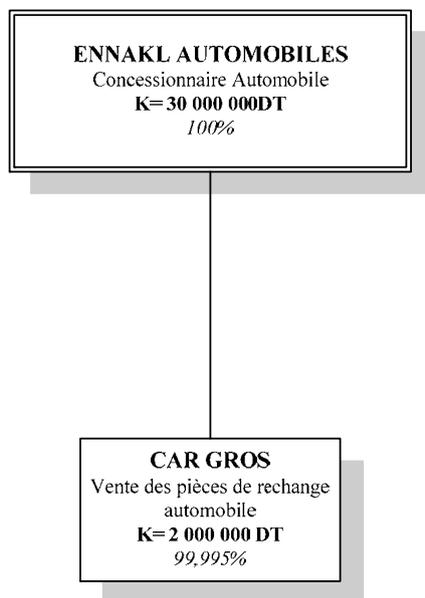
Structure du Capital au 31 Décembre 2014

- Capital Social: 30 000 000 Dinars Tunisiens.
- Nombre d'action : 30 000 000 actions.
- Valeur nominale de l'action : 1 Dinars Tunisiens.
- Forme des actions : Nominative.
- Catégorie des actions : Ordinaires.

Activité du groupe:

Le groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** », a pour objet, l'importation et la commercialisation en détail des véhicules **VOLKSWAGEN, AUDI, PORSCHE, SEAT et SKODA** et des pièces de rechange des dits marques ainsi que le service après-vente.

Organigramme du groupe « ENNAKL AUTOMOBILES »



2. Notes aux états financiers

2.1. Note 1 : Référentiel et principales méthodes comptables utilisés

2.1.1. Référentiel

Les états financiers consolidés du Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » ont été arrêtés au 31/12/2014 conformément aux normes comptables IFRS

Les états financiers consolidés du Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » ont été établis à partir des états financiers individuels des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation et arrêtés tous à la date du 31/12/2014.

2.1.2. Principales méthodes comptables

- **Les immobilisations corporelles et incorporelles** sont prises en compte au coût d'origine puis amorties linéairement sur la base de leurs durées de vie estimées.

La juste valeur des immobilisations reçues à titre gratuit est constatée parmi les capitaux propres (subvention d'investissement). Cette valeur est ensuite rapportée au résultat selon la durée d'amortissement de l'immobilisation en question.

- **Les immobilisations financières** initialement comptabilisées au coût d'origine, frais d'acquisition exclus. A la date de clôture, les participations non consolidables sont évaluées à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à « ENNAKL AUTOMOBILES »). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation. Les plus-values ne sont pas prises en compte.

Les dividendes des titres de participation sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'Assemblée Générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue. Les intérêts des placements financiers à long ou à court terme (obligations, bons du Trésor, billets de trésorerie, etc...) sont constatés en produits au fur et à mesure qu'ils sont courus.

- **Les stocks** évalués initialement à leur coût d'acquisition en application de la méthode du coût moyen unitaire pondéré calculé à la fin de la période. « ENNAKL AUTOMOBILES » utilise la méthode de l'inventaire intermittent pour la comptabilisation des flux d'entrées et de sorties des stocks.

A la date de clôture des provisions pour dépréciation sont constituées au taux de 20% par année d'ancienneté (à partir de la troisième année) sur la base du prix de revient du stock.

A la date de clôture, des provisions pour dépréciation sont constituées

- **Les liquidités & équivalents de liquidités** constitués par les liquidités immédiatement disponibles et par les placements en bons de trésor et en comptes à terme quel que soit leur maturité.

2.1.3. Périmètre et méthodes de consolidation

- **Périmètre de consolidation** : Le périmètre de consolidation du Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » comprend :
 - La société mère : « ENNAKL AUTOMOBILES » ;
 - La société filiale : « CAR GROS »
- **Méthodes de consolidation** : Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes :

❖ **L'intégration globale :** Cette méthode est appliquée aux entreprises contrôlées de manière exclusive par la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES ». Elle consiste :

- **au niveau du bilan**, à remplacer la valeur comptable des titres (poste Titres de participations dans le bilan de la société mère) par les éléments d'actifs et de passifs, après élimination et retraitement des comptes, et à répartir le montant des capitaux propres en intérêts groupe et en intérêts minoritaires ;
- **au niveau de l'état de résultat**, à reprendre tous les postes de charges et de produits, après élimination et retraitement de certaines opérations, puis à répartir le résultat entre ce qui revient au groupe et ce qui revient aux intérêts minoritaires.

• **Traitement des écarts de première consolidation :** les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres de la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date d'acquisition. Cet écart est ventilé entre écart d'évaluation et Goodwill.

• **Elimination des opérations internes :** Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale.

• **Impôts sur le résultat :** Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Ainsi les impôts sur le résultat de l'exercice regroupent, en plus des impôts courants (ou exigibles), les impôts différés.

• **Conversion des états financiers des entités étrangères autonomes :** Pour incorporer les états financiers de l'entité étrangère établis, en monnaie fonctionnelle, dans ceux de la société mère, qui se sert d'une monnaie de présentation différente de la monnaie fonctionnelle :

- le taux de clôture est utilisé pour convertir tous les actifs et les passifs ;
- le taux de change moyen de l'année est utilisé pour convertir les produits et les charges.

Les écarts de change qui en résultent sont inscrits dans les capitaux propres. Ce sont des écarts de conversion qui sont ventilés entre la part revenant au groupe consolidé et la part revenant aux intérêts minoritaires.

❖ **L'intégration proportionnelle :** Cette méthode est utilisée lorsque les contrats organisant le contrôle d'une société prévoient un contrôle conjoint des deux partenaires. Une société de ce type est appelée coentreprise. Dans ce cas, la quote-part du Groupe de chacun des actifs, passifs, produits et charges de la coentreprise est regroupée, ligne par ligne, avec les éléments similaires dans les états financiers consolidés. Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées sont éliminées (à hauteur de la part d'intérêt détenue par le Groupe pour les coentreprises), de même que les résultats internes au Groupe (plus-values, profits sur stocks, dividendes).

❖ **La mise en équivalence :** Les sociétés dans lesquelles « ENNAKL AUTOMOBILES » exerce une influence notable, appelées entreprises associées, sont consolidées par mise en équivalence, l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus. Cette méthode consiste à substituer, à la valeur comptable des titres de participation, le coût d'acquisition initial augmenté ou diminué de la quote-part du Groupe dans le résultat de l'entreprise détenue après la date d'acquisition. Les résultats des sociétés acquises sont consolidés à compter de la date à laquelle le contrôle (exclusif ou conjoint) ou l'influence notable est exercé.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles totalisent au 31/12/2014 une valeur nette comptable s'élevant à 554 917 TND contre une valeur de 27 381 TND au 31/12/2013, et se détaillant comme suit :

Immobilisations incorporelles		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Valeur brute des immobilisations incorporelles	1 543 893	940 098
Logiciels informatiques	1 347 700	897 461
GW		
Autres immobilisations incorporelles	196 193	42 637
Dépréciations	988 976	912 716
Valeur nette comptable des immobilisations incorporelles	554 918	27 381

3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles totalisent au 31/12/2014 une valeur nette comptable s'élevant à 27 063 247 TND contre 26 593 996 TND au 31/12/2013 se détaillant comme suit :

Immobilisations corporelles		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Valeur brute des immobilisations corporelles	43 145 739	40 444 236
Terrains	7 303 881	7 303 882
Constructions	15 036 866	15 036 866
Installation technique	297 490	297 490
A A I Technique	401 966	401 966
A A I Générale	6 797 000	6 308 597
Matériels de transport	4 065 526	3 525 340
Equipements de bureau	1 522 823	1 370 657
Matériels informatique	1 934 203	1 696 073
Matériels et outillages	4 647 985	4 110 005
Immobilisations en cours	890 502	353 145
Avances et commandes sur immobilisations	247 496	40 215
Dépréciations	16 082 491	13 850 240
Dépréciation des constructions	6 096 533	5 321 052
Dépréciation des installations techniques	83 466	68 494
Dépréciation A A I technique	401 808	400 901
Dépréciation A A I Générale	2 973 672	2 435 168
Dépréciation des matériels de transport	2 092 898	1 722 161
Dépréciation des équipements de bureau	800 403	698 532
Dépréciation des matériels informatiques	1 619 613	1 456 736
Dépréciation des matériels et outillages	2 014 098	1 747 197
Valeur nette comptable des immobilisations corporelles	27 063 247	26 593 996

3.3. Actifs financiers immobilisés

Les actifs financiers immobilisés s'élèvent au 31/12/2014 en valeur nette à 36 935 029 TND contre 24 876 913 TND au 31/12/2013. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Actifs financiers immobilisés		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Valeur brute	36 935 029	24 876 913
Actifs financiers disponibles à la vente	25 914 545	19 184 178
Dépôts et cautionnements	1 978 458	3 000 000
Titres immobilisés SICAR	8 000 000	1 929 570
Prêts au personnel sur fonds social	925 054	578 023
Prêts au personnel fonds propres	116 972	185 142
Dépréciations	0	0
Valeur nette comptable	36 935 029	24 876 913

1 Actifs financiers disponibles à la vente		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
A.T.L	7 067 341	6 464 617
ATTJARI BANK	18 547 114	12 717 131
Autres titres	300 090	2 430
Total	25 914 546	19 184 178

3.4. Impôt différé

Les impôts différés actif totalisent au 31/12/2014 une valeur nette comptable s'élevant à 1.089.555 TND contre 1.340.737 TND au 31/12/2013, se détaillant comme suit :

Impôt différé - Actif		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Provision pour dépréciation des titres de participation	323 453	725 000
Provision pour risques et charges	241 970	82 393
Provision pour dépréciation des stocks	295 639	295 639
Provision pour dépréciation des créances clients	14 008	14 008
Autres provisions non déductibles	45 296	45 296
Pertes et gains de change latents	93 538	93 538
Annulation des charges à répartir	20 777	29 990
Annulation des profit internes sur cessions des immobilisations	54 874	54 874
Total	1 089 555	1 340 737

Les impôts différés passif totalisent au 31/12/2014 une valeur nette comptable s'élevant à 134 827 TND contre 233 080 TND au 31/12/2013, se détaillant comme suit :

Impôt différé - Passif		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Annulation des amortissements relatifs aux profits internes sur cession des immobilisations		3 235
Reprise sur dépréciation des titres de participation	134 827	229 845
Total	134 827	233 080

3.5. Stocks

Les stocks se composent essentiellement de stocks de véhicules neufs et totalisent au 31/12/2014 une valeur nette comptable de 44 083 500 TND contre 46 098 637 TND au 31/12/2013 :

Stocks		
<i>En dinar Tunisien</i>		
	Décembre 2014	Décembre 2013
Valeur brute	48 506 359	49 619 250
Stock véhicules neufs	20 839 608	33 876 920
VW/VWU/AUDI	14 763 044	20 913 536
PORSCHE	3 746 342	3 511 922
MAN	1 379 281	1 379 281
SKODA	65 743	
SEAT	885 198	8 072 181
Stock véhicules neufs encours de dédouanement	9 271 255	706 583
Pièces de rechange	1 290 194	706 583
VW/VWU/AUDI	7 981 061	0
Stock pièces de rechange	15 630 122	12 987 199
Stock des travaux en cours	2 600 031	1 945 906
Stock carburants et lubrifiants	165 343	102 641
Dépréciations	4 422 859	3 520 613
Valeur nette comptable	44 083 500	46 098 637

3.6. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés totalisent au 31/12/2014 une valeur nette comptable s'élevant à 18 612 674 TND contre 21 928 852 au 31/12/2013 se détaillant comme suit :

Clients et comptes rattachés		
<i>En dinar Tunisien</i>		
	Décembre 2014	Décembre 2013
Valeur brute	20 185 310	23 418 043
Sous concessionnaires & agents officiels	1 561 696	1 404 067
Revendeurs	299 636	128 788
Constructeurs (compte garantie)	1 329 875	1 382 447
Clients groupe		
Divers clients	10 236 165	14 845 321
Effets à recevoir	5 507 957	4 394 078
Clients douteux	1 249 980	1 263 343
Dépréciations	1 572 636	1 489 191
Valeur Nette comptable	18 612 674	21 928 852

Remarque : La politique de provisionnement des créances douteuses du groupe ENNAKI est la suivante :

- Pas de provision pour les créances dont l'échéance remonte à une période inférieure ou égale à 6 mois à la date de clôture comptable
- Un taux de provision de 50% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une période entre 6 mois et une année à la date de clôture comptable.
- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une date supérieure ou égale à une année à la date de clôture comptable.
- Les créances impayées transférées au service contentieux pour accomplir une action en justice sont totalement provisionnées.

3.7. Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'élèvent au 31/12/2014 en valeur nette à 3 937 171 TND contre 12 705 211 TND au 31/12/2013. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Autres actifs courants		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Valeur brute	4 097 202	12 865 241
Avances et prêts au personnel	776 074	534 028
Acomptes provisionnels et crédit d'impôt	45 123	7 179 952
Report de TVA	199 356	252 302
Autres impôts et taxes	0	203 364
Débours	0	0
Fournisseurs avances et acomptes	0	175 495
Charges constatées d'avance	222 803	560 967
Produits à recevoir	2 226 030	3 687 290
Autres comptes débiteurs	627 816	271 843
Dépréciations	160 030	160 030
Valeur comptable nette	3 937 171	12 705 211

3.8. Placements et autres actifs financiers

Le solde des placements et autres actifs financiers de 0 TND au 31/12/2014 contre une valeur de 38 892 TND au 31/12/2013 se détaillant comme suit :

Placements et autres actifs financiers		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Prêts au personnel	0	38 892
Total	0	38 892

3.9. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31/12/2014 à 57 130 964 TND contre 53 015 134 DT au 31/12/2013. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Liquidités et équivalents de liquidités		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Placements	43 200 062	39 595 985
Effets à l'encaissement	7 292 610	4 584 806
Chèques à l'encaissement	322 778	30 595
Banques créditrices	6 302 563	8 792 260
CCP	0	38
Caisse	12 950	11 450
Total	57 130 964	53 015 134

3.10. Capitaux propres

Les capitaux propres s'élèvent au 31/12/2014 à un montant de 102 996 544 TND contre 84 647 482 TND au 31/12/2013

Le total des intérêts minoritaires au 31/12/2014 est de 777 TND contre 621 TND au 31/12/2013.

Remarque : Un état des variations des capitaux propres au 31/12/2014 est présenté en annexe à ces états financiers.

3.11. Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants s'élèvent au 31/12/2014 à un montant de 2 400 768 TND contre 870 769 TND au 31/12/2013 se détaillant comme suit :

Autres passifs non courants		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Provision pour départ à la retraite	142 670	722 199
Provisions pour risques et charges	2 254 098	142 670
Dépôts et cautionnements	4 000	5 900
Total	2 400 768	870 769

3.12. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31/12/2014 à un montant de 78 841 799 TND contre 87 091 185 TND au 31/12/2013 se détaillant comme suit :

Fournisseurs et comptes rattachés		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Fournisseurs locaux	1 890 088	2 505 124
Fournisseurs d'immobilisations	285 705	148 997
Fournisseurs étrangers	65 378 048	83 190 734
Fournisseurs étatiques	0	0
Fournisseurs effets à payer	1 758 616	955 108
Fournisseurs retenue de garantie	258 088	291 222
Fournisseurs factures non parvenues	9 271 255	0
Total	78 841 799	87 091 185

3.13. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 31/12/2014 à un montant de 5 032 342 TND contre 13 430 336 TND au 31/12/2013 se détaillant comme suit :

Autres passifs courants		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Personnel et comptes rattachés	16 963	7 075
Clients avances et acomptes sur commandes	871 265	2 308 962
Etats impôts et taxes	0	6 839 416
Provision pour congés payés	881 031	882 649
Débours douanes	42 374	184 274
Débours cartes grises	233 075	253 313
Actionnaires dividendes à payer	0	150
CNSS	847 361	822 847
Assurance groupe	300 569	503 996
Charges à payer	1 683 104	1 266 403
Produits constatés d'avances	121 423	273 272
Créditeurs divers	35 177	87 979
Total	5 032 342	13 430 336

3.14. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élevaient au 31/12/2014 à un montant de 0 TND contre 352 281 TND au 31/12/2013 se détaillant comme suit :

Concours bancaires et autres passifs financiers		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
BIAT TUNISAIR IMMAT VW	-	310 879
ATB Site Dubosville	-	41 402
AMEN BANK	-	-
BANQUE ZITOUNA	-	-
Total	0	352 281

4. NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1. Revenus

Cette rubrique totalise au 31/12/2014 un montant de 309 180 346 TND contre 300 339 309 TND au 31/12/2013 se détaillant comme suit :

Revenus		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Ventes véhicules neufs	259 609 405	249 439 189
Ventes véhicules neufs en hors taxe	5 673 026	11 614 744
Ventes pièces de rechange	47 190 125	33 481 882
Ventes travaux atelier	3 253 925	2 516 156
Ventes garanties pièces de rechange	1 838 103	3 949 532
Ventes garanties mains d'œuvres	64 349	74 447
Ventes carburants	26 952	11 964
Ventes travaux extérieurs véhicules neufs	99 253	98 449
Ventes accessoires véhicules neufs	221 069	114 608
Total chiffre d'affaires	317 976 204	301 300 972
Remises accordées sur ventes véhicules neufs	1 059 767	346 256
Remises accordées sur ventes pièces de rechanges	7 736 091	615 407
Total remises	8 795 858	961 662
Total revenus	309 180 346	300 339 309

4.2. Autres revenus

Les autres revenus s'élèvent au 31/12/2014 à un montant de 1 299 623 TND contre 1 092 837 TND au 31/12/2013. Le détail de cette rubrique est ci-dessous présenté :

Autres revenus		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Ristourne sur chiffre d'affaires constructeurs	922 415	578 995
Ristournes sur les actions marketing	16 949	192 059
Commission sur vente en HT	0	15 338
Inscription 4CV	795	4 585
Ventes déchets et autres produits	87 776	97 411
Ristournes TFP	123 626	100 860
Location	108 880	55 758
Jetons de présence	15 000	15 000
Frais de gestion et autres ventes	24 182	32 830
Total	1 299 623	1 092 837

4.3. Variation des stocks

Cette rubrique totalise au 31/12/2014 un montant positif de 1 112 891 TND contre – 3 910 341 TND au 31/12/2013. Le détail de cette rubrique est ci-dessous présenté :

Variation des stocks		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Stock des travaux en cours	654 125	-1 451 431
Stock Initial	1 945 906	3 397 337
Stock Final	2 600 031	1 945 906
Stock de véhicules	(5 056 251)	2 264 581
Stock Initial	33 876 920	31 612 340
Stock Final	28 820 669	33 876 920
Stock pièces de rechange	3 226 534	3 100 393
Stock Initial	13 693 782	10 593 389
Stock Final	16 920 316	13 693 782
Stock lubrifiants	46 276	21 431
Stock Initial	76 564	55 133
Stock Final	122 840	76 564
Stock carburants	16 426	-24 633
Stock Initial	26 077	50 710
Stock Final	42 503	26 077
Total variation des stocks	1 112 891	-3 910 341

4.4. Achats de marchandises

Cette rubrique totalise au 31/12/2014 un montant de 252 204 552 TND contre 262 552 606 TND au 31/12/2013 se détaillant comme suit :

Achats de marchandises		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Achats de Marchandises pièces de rechanges locaux	1 732 882	817 615
Achats de Marchandises pièces de rechanges étrangers	26 512 164	23 549 818
Achats de Marchandises véhicules neufs	179 453 429	187 286 194
Autres frais achats	42 184 580	49 123 320
Achats lubrifiants	338 673	423 807
Achats carburants	611 624	513 673
Achats pour atelier	688 097	159 137
Frais bancaires sur accreditifs	570 589	558 729
Travaux extérieur	112 516	120 313
Total achats de marchandises	252 204 552	262 552 606

4.5. Charges de personnel

Les autres produits d'exploitation totalisent au 31/12/2014 un montant de 13 896 343 TND contre 13 632 346 TND au 31/12/2013 se détaillant comme suit :

Charges de personnel		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Salaires et compléments de salaires	11 644 218	10 079 123
Charges sociales légales	2 134 591	3 397 071
Congés payés	12 878	21 446
Autres Charges (vêtements de travail)	104 655	134 706
Total achats de marchandises	13 896 343	13 632 346

4.6. Autres charges d'exploitation

Cette rubrique totalise au 31/12/2014 un montant de 13 751 816 TND contre 13 954 060 TND au 31/12/2013 se détaillant

Comme suit :

Autres charges d'exploitation		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
STEG	357 022	289 024
SONEDE	37 725	31 930
Commissions sur ventes	1 021 262	1 171 367
Consommation fournitures de bureaux	169 965	236 603
Carburants voitures de service	84 976	58 205
Achats divers	355 688	717 704
Remboursements garanties concessionnaires	1 013 632	1 035 675
Locations	2 911 591	2 295 066
Gardiennage et sous-traitance générale	337 559	1 909 996
Entretiens et réparations	522 360	571 812
Primes d'assurance	170 225	227 435
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	629 072	715 960
Publicité, Publications et relations publiques	1 530 235	1 737 277
Déplacement à l'étranger (billets d'avion)	391 848	234 943
Frais de mission à l'étranger	378 702	290 677
Déplacement en Tunisie	78 759	64 434
Cadeaux, missions et réceptions	157 728	155 131
Frais postaux et frais de télécommunications	271 985	268 677
Personnel intérimaires	121 335	47 208
Frais actes et contentieux	55 606	36 571
Formation professionnel	196 951	73 959
Divers prestations et services	867 984	316 399
Dons et subventions Accordés	58 086	33 100
Jeton de présence	55 375	21 250
Impôts et taxes	1 749 414	1 350 744
Documentations et abonnements constructeurs	226 729	62 914
Total	13 751 816	13 954 060

4.7 Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent au 31/12/2014 à un montant de 118 103 TND contre 156 155 TND au 31/12/2013 se détaillant comme suit :

Charges financières nettes		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Intérêts / comptes courants	4 883	
Frais bancaires	104 220	80 498
Autres charges financières	9 000	194 379
Gains de change	-	(130 785)
Pertes de change	0	12 062
Total	118 103	156 155

4.8. Produits des placements

Cette rubrique totalise au 31/12/2014 un montant de 3 148 267 TND contre un solde de 5 308 382 TND au 31/12/2013 se détaillant comme suit :

Produits des placements		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Produits sur placement	1 065 075	2 312 417
Produits sur placement SICAV (en SICAV obligataires)	377 070	0
Dividendes reçus	1 568 931	466 841
Intérêts sur prêts	5 293	1 315 857
Intérêts créditeurs	105 891	125 473
Autres produits financiers	26 007	32 433
Reprise sur provision des titres de participation	0	1 055 362
Dividendes reçus	3 148 267	5 308 382

4.9. Autres gains ordinaires

Cette rubrique s'élève au 31/12/2014 à un montant de 886 447 TND contre 385 035 TND au 31/12/2013 se détaillant Comme suit :

Autres gains ordinaires		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Différence de règlement débours	189 696	50 637
Produits non récurrent	386 059	114 080
Profits sur cession d'immobilisation	310 692	220 318
Total	886 447	385 035

4.10. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires totalisent au 31/12/2014 un montant de 414 199 TND contre 464 468 TND au 31/12/2013 se détaillant comme suit :

Autres pertes ordinaires		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Pénalités de retards	55 640	33 563
Différences de règlement et débours	8 506	7 134
Autres pertes	350 054	423 771
Total	414 199	464 468

4.11. Impôt sur les sociétés

Cette rubrique totalise au 31/12/2014 un montant de 5 835 477 TND contre 3 553 674 TND au 31/12/2013 se détaillant comme suit :

Impôt sur les sociétés		
<i>En dinar Tunisien</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Charge d'impôt exigible	5 780 290	3 600 558
Charge d'impôt différée	-51 814	-46 885
Total	5 728 476	3 553 674

Tunis, 25 Mars 2015

A l'attention des actionnaires de la société

« ENNAKL AUTOMOBILES »

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2014

Messieurs les Actionnaires,

Rapport sur les états financiers établis conformément au référentiel IFRS

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés ci-joints, de la société « ENNAKL AUTOMOBILES », arrêtés au 31 Décembre 2014 comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état des variations des capitaux propres, l'état des flux de trésorerie ainsi que les notes aux états financiers pour l'exercice clos à cette date.

Responsabilité de la direction pour l'établissement et la présentation des états financiers

L'ensemble des informations présentées dans les états financiers consolidés relève de l'unique responsabilité des dirigeants de la société citée en référence. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au référentiel IFRS. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application des principes comptables appropriés, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues pour l'établissement des états financiers par la direction et la présentation d'ensemble des états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à cette évaluation du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées dans ce contexte, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion

Opinion

A notre avis, les états financiers susmentionnés sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe « ENNAKL AUTOMOBILES », arrêtée au 31 Décembre 2014 et le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date conformément au référentiel IFRS.

FMBZ KPMG

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI
Managing Partner

TIAG International

Kaïs FEKIH
Managing Partner

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Société Touristique du Cap Bon « STCB »

Siège social : Avenue Mongi Slim, Hôtel Riadh, Nabeul

La Société Touristique du Cap Bon « STCB » publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 22 novembre 2014. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Fayçal DAOUD.

SOCIETE TOURISTIQUE DU CAP BON BILANS COMPARES ARRETES AUX 31 DECEMBRE 2012 & 2011 (En Dinars Tunisien)

ACTIFS	Note	31/12/2012	31/12/2011
ACTIFS NON COURANTS:			
Immobilisations Corporelles		97 175	97 270
Amortissement des immobilisations corporelles		<u>-87 959</u>	<u>-76 470</u>
	3.1	9 216	20 800
Immobilisations financières		3 780 133	3 780 133
Provisions		-	-
	3.2	3 780 133	3 780 133
Total des actifs non courants		3 789 349	3 800 933
<u>ACTIFS COURANTS:</u>			
Clients et comptes rattachés	3.3	8 000	-
Autres actifs Courants	3.4	1 726 202	1 609 124
Provision pour dépréciation		<u>-15 732</u>	<u>-15 732</u>
		1 710 470	1 593 392
Liquidités et équivalents de liquidités	3.5	7 155	3 199
Total des actifs courants		1 725 625	1 596 591
TOTAL DES ACTIFS		5 514 974	5 397 524

SOCIETE TOURISTIQUE DU CAP BON
BILANS COMPARES ARRETES AUX 31 DECEMBRE 2012 & 2011
(En Dinars Tunisien)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	31/12/2012	31/12/2011
CAPITAUX PROPRES :			
Capital social		80 000	80 000
Réserves		4 454 239	4 454 239
Autres capitaux propres		405 600	405 600
Résultats Reportés		-1 017 919	-848 880
Total Capitaux Propres avant Résultat d'exercice	3.6	3 921 920	4 090 959
Résultat de l'exercice		98 360	-169 039
Total Capitaux Propres avant affectation		4 020 280	3 921 920
<u>Passifs non courants</u>			
Provisions pour Risques		19 010	12 953
<u>Total passifs non courants</u>		19 010	12 953
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés		12 813	17 882
Autres Passifs Courants	3.7	1 462 835	1 444 656
Concours Bancaires		36	113
<u>Total passifs courants</u>		1 475 684	1 462 651
<u>Total des passifs</u>		1 494 694	1 475 604
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		5 514 974	5 397 524

SOCIETE TOURISTIQUE DU CAP BON
ETAT DES RESULTATS COMPARES ARRETES AUX 31 DECEMBRE 2012 & 2011
(En Dinars Tunisien)

Produits d'exploitation

	4.		
Revenus	1	91 515	9 387
<u>Total des produits d'exploitation</u>		<u>91 515</u>	<u>9 387</u>

Charges d'exploitation

	4.		
Charges de Personnel	2	63 891	83 956
Dotations aux amortissements et aux provisions	4. 3	17 546	21 903
Autres charges d'exploitation	4. 4	76 118	79 771
<u>Total des charges d'exploitation</u>		<u>157 555</u>	<u>185 630</u>

Résultat d'exploitation **-66 040** **-176 243**

Charges Financières Nettes -1 119 -312
 Produits de Placements 14 32

Autres Pertes Ordinaires **4.**
5 -2 -60

Autres Gains Ordinaires **4.**
6 165 857 7 895

Résultat des activités ordinaires avant impôts **98 710** **-168 689**

Impôts sur les Bénéfices -350 -350

Résultat des activités ordinaires après impôts **98 360** **-169 039**

Résultat Net de l'exercice **98 360** **-169 039**

SOCIETE TOURISTIQUE DU CAP BON
ETATS DES FLUX DE TRESORERIE COMPARES ARRETES AUX 31 DECEMBRE 2012 & 2011
(En Dinars Tunisien)

	Note	31/12/2012	31/12/2011
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Encaissement Dividendes		75 282	204
Encaissement Jetons de Présence		8 000	8 000
Encaissement Loyer Terrain		-	10 000
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		< 120 177>	<105 400>
Intérêts et commissions bancaires payés		< 1 119>	<313>
CNSS payée		< 18 361>	<10 827>
Remboursement assurance		-	3 271
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	5.1	< 56 375>	<95 065>
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisation corp/incorp			0
Encaissement provenant de la cession d'immobilisation corp/incorp		160 000	0
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisation financière			0
Décaissement provenant de la cession d'immobilisation financière			0
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		160 000	0
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
Encaissement provenant des bons de trésor			0
Décaissement provenant des bons de trésor			0
Encaissement de la SHR		100 669	98 369
Décaissement en faveur de la SHR		< 200 262>	<10 738>
Encaissement de la SICAB			0
Encaissement de la SODICAB			2 622
Encaissement de la SNI			2 622
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	5.2	< 99 593>	92 875
Variation de trésorerie	5.3	4 032	-2 190
Trésorerie au début de l'exercice		3 087	5 277
Trésorerie à la clôture de l'exercice		7 119	3 087

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Exercice arrêté au 31 Décembre 2012 (Montants en Dinars Tunisiens)

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La STCB est une Société Anonyme créée en 1965.

La société a été constituée avec un capital de 80 000 DT.

La société a pour objet la création, l'exploitation et l'installation de tout établissement hôtelier, thermique, balnéaire, de loisirs, de jeux, restauration et plus généralement, la prise de participation directe ou indirecte dans toutes les opérations se rattachant à son objet social.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les Etats Financiers sont présentés par application des dispositions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises.

L'élaboration des Etats Financiers a été faite dans le respect des principes comptables et en conformité avec les hypothèses et conventions prévues par le cadre conceptuel prévu par le décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996.

Les Etats Financiers sont composés du Bilan, de l'Etat des Résultats et de l'Etat des Flux de Trésorerie. Les Notes aux Etats Financiers reprennent le détail des principales rubriques.

L'Etat des Résultats est établi selon la présentation autorisée, alors que l'Etat des Flux de Trésorerie est présenté selon la méthode de référence.

2.1 Immobilisations Corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts historiques hors taxes récupérables et sont amorties linéairement sur la base des taux suivants :

Agencements, Aménagements et Installations	15%
Matériel de transport	20%
Equipements de bureau	20%
Matériel informatique	33,33%

2.2 Immobilisations Financières

Les titres de participations sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition.

3. NOTES SUR LE BILAN

ACTIFS

3.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Terrain	2 290	2 385
AAI	22 719	22 719
Matériel de transport	57 443	57 443
Equipements de bureau	5 385	5 385
Matériel informatique	9 338	9 338
Valeurs brutes	97 175	97 270
Amortissements	<87 959>	<76 470>
Valeurs nettes	9 216	20 800

(1) Le tableau de variation des immobilisations et des amortissements au 31 Décembre 2012 est présenté en annexe 1.

3.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Participations	3 779 995	3 779 995
Dépôts et cautionnements	138	138
TOTAL BRUT	3 780 133	3 780 133
TOTAL NET	3 780 133	3 780 133

-Le tableau d'analyse des participations et des provisions est présenté en annexe 2.

3.3 CLIENTS & COMPTES RATTACHES

Cette rubrique reprend le montant du à la date du 31 Décembre 2012 à la société Club Sportif et Récréatif Riadh au titre de la location de 2 terrains (Cf. Note 4.1).

3.4 AUTRES ACTIFS COURANTS

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>		<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Compte de liaison avec les filiales	(1)	1 669 883	1 563 097
Etat et collectivités publiques	(2)	46 456	44 371
Charges comptabilisées d'avance		1 863	1 656
Compte d'attente	(3)	8 000	-
TOTAL BRUT		1 726 202	1 609 124
Provisions pour dépréciation des actifs courants		<15 732>	<15 732>
TOTAL NET		1 710 470	1 593 392

(1) Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

<u>Libellés</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Compte de liaison SHR (solde antérieur à 2003)	842 435	842 435
Compte de liaison SHR	816 511	716 919
Compte de liaison SICAB	6 596	3 743
Compte de liaison SODICAB	2 853	-
Compte de liaison SNI	1 488	-
TOTAL	1 669 883	1 563 097

(2) Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

<u>Libellés</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Report d'impôt	436	786
Report de TVA	44 577	42 142
TVA gelée	1 349	1 349
TVA déductible	94	94
TOTAL	46 456	44 371

Le rapprochement de ces données avec la déclaration fiscale du mois de Décembre 2012 fait ressortir un écart à provisionner de 24.824 D.

(3) Solde non justifié.

3.5 LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique totalise à la date du 31 Décembre 2012 un montant de 7 155 D, détaillé ainsi :

<u>Désignation</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Banque ATB	170	2 970
Banque STB	229	229
Amen Bank	6 756	-
TOTAL	7 155	3 199

-Les états de rapprochement bancaires à la date du 31 Décembre 2012 des comptes STB et BTE (au passif) ne sont pas établis par la STCB.

Dans le cadre de nos diligences normales, nous avons demandé aux banques de nous fournir quelques renseignements (Soldes au 31 Décembre 2012, montant des intérêts et frais, engagements, garanties et noms des personnes habilitées à signer...).

A la date de rédaction du présent rapport, aucune réponse n'a été reçue.

3.6 CAPITAUX PROPRES

La variation de la situation nette se présente comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>2012</u>		<u>2011</u>
Capital social	80 000		80 000
Réserves légales	4 242		4 242
Autres réserves	4 449 997	(1)	4 449 997
Autres capitaux propres	405 600	(2)	405 600
Résultats reportés	<1 017 919>	(3)	<848 880>
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	3 921 920		4 090 959
Résultat de l'exercice	98 360		<169 039>
Capitaux propres avant affectation	4 020 280		3 921 920

(1) Ce montant correspond aux plus values réalisées suite à la cession des unités Beurivage, Aladin et Néapolis.

(2) Ce montant correspond à la plus value dégagée lors de la réévaluation des titres de la société hôtelière «Salammbô» en 1991. Ces titres ont été cédés au cours de la même année.

(4) Selon la décision prise par l'Assemblée Générale Ordinaire du 05 Janvier 2013, le résultat de l'exercice 2011 soit une perte de 169 039 D a été intégralement affectée parmi les résultats reportés.

Le solde du compte résultats reportés à la date du 31 Décembre 2012 s'établit ainsi à <1 017 919> D. Il se détaille comme suit :

➤ Pertes reportées	< 903 547 D>
➤ Amortissements différés	< 114 372 D>

➤ Résultats reportés déficitaires au 31 Décembre 2012	<1 017 919 D>

3.7 AUTRES PASSIFS COURANTS

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>		<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Créditeurs divers	(1)	1 406 662	1 388 991
Provision pour congés payés	(2)	13 501	13 501
Etat et collectivités publiques	(3)	36 833	33 507
Créditeur S.N.I		-	1 365
Produits constatés d'avance		5 839	7 292
TOTAL		1462 835	1 444 656

(1) Le solde de ce compte se détaille comme suit :

Libellés	2012		2011
Gouvernorat de Nabeul	674 400	(i)	674 400
Versement/ augmentation du capital	640 817	(ii)	640 817
Charge à payer	82 442	(iii)	55 929
C.N.S.S	8 323	(iv)	14 100
Personnel remuneration due	682		3 745
TOTAL	1 406 662		1 388 991

- (i) Ce montant correspond à la valeur du lot de terrain de l'hôtel «Salammbô» acquis auprès du Gouvernorat de Nabeul.
- (ii) Ce montant correspond aux versements opérés sur les agrumes et autres produits agricoles dans tout le Gouvernorat de Nabeul, au titre de l'augmentation du capital de la société. Ce montant a été viré dans ce compte au cours de l'exercice 1989 lorsque l'assemblée des actionnaires a décidé de ramener le capital social à 80 000 D.
- (iii) Le solde de ce compte s'établit à la date du 31 Décembre 2012 à 82 442 D. Il se détaille ainsi :
- | | |
|--|---------------|
| • Droit d'enregistrement main levée (solde 2006) | 9 596 |
| • Jetons de présence 2009 | 8 750 |
| • Jetons de présence 2010 | 10 000 |
| • Jetons de présence 2011 | 11 250 |
| • Jetons de présence 2012 | 10 000 |
| • Pénalité Impôts | 1 424 |
| • Congés 2012 | 17 110 |
| • Indemnité S.K Directeur Général | 3 100 |
| • Honoraires CAC 2012 | 7 620 |
| • Honoraires Comptable 2012 | 1 200 |
| • Autres | 1 180 |
| Total | 82 442 |
- (iv) Cette rubrique représente notamment le montant du à la CNSS au titre du 1^{ier}, du 3^{eme} et du 4^{ieme} trimestre 2012, ainsi qu'un montant de 1 645 D du à la CAVIS au titre de la retraite complémentaire du Directeur Général.

- (2) La provision pour congés payés antérieurement constituée n'a pas été extournée en 2012.
- (3) Le solde de ce compte se détaille comme suit :

Désignation	2012	2011
Retenues à la source sur honoraires	639	270
Retenues à la source sur salaires	18 304	20 001
Impôt sur les sociétés	350	350
T .F .P	2 053	2 163
F.O.P.R.O.L.O.S	1 026	1 081
Taxes sur les terrains non Bâties	14 461	9 642
TOTAL	36 833	33 507

Les retenues à la source ne sont pas reversées par la société depuis l'exercice 2010.

4. NOTES SUR L'ETAT DES RESULTATS

4.1 REVENUS

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>		<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Jetons de présence SICAB (4 Postes)		8 000	8 000
Revenus loyer terrain	(1)	8 233	1 183
Dividendes 2011 Cité Néapolis de Nabeul (Foire)		282	204
Dividendes SICAB	(2)	75 000	-
Total		91 515	9 387

(1) Loyer 2012 de deux lots de terrains propriété de la STCB loués à la société Club Sportif et Récréatif RIADH.

(i) Suite à la décision du Conseil d'Administration du 15 Octobre 2011, la société Touristique du Cap Bon-SA a conclu avec la société Club Sportif et Récréatif<RIADH> un contrat de location d'un lot de terrain nu à caractère touristique dénommé (Molka) objet du titre foncier N°594494 Nabeul pour une superficie totale de Deux hectares Cinquante et un ares et Soixante centiares, extrait du lot n° 07 du titre foncier N° 43426 Tunis S2 sis à Nabeul.

- Ce lot de terrain objet du titre foncier n°594494 a été loué sous la formule B.O.T (Built, Opérate, Transfer) sur une durée de 15 ans à partir du 10 Novembre 2011 et jusqu'au 09 Novembre 2026 ; pour un montant annuel net de 8.000 Dinars (Inchangeable durant toute la durée du contrat de location). La société locatrice (Société Club Sportif et Récréatif<RIADH>) s'engageant à édifier sur ce lot :

- Trois terrains de football
- Quatre Terrains de Tennis
- Deux terrains Omnisports
- Des équipements annexés (Gradins, Vestiaires)
- Une aire de jeux pour enfants (Adventure Play Ground)
- Des équipements récréatifs et sociaux

(II) La deuxième lot objet du titre foncier n° 43426 Tunis S2 (Exploité par la société HOTELIERE RIARDH-SA) a été aussi loué par la STCB selon les mêmes conditions que le premier lot ; pour un montant annuel net de 2.000 Dinars (Inchangeable durant toute le durée du contrat de location du terrain). La société locatrice (Société Club Sportif et Récréatif<RIADH>) s'engageant à édifier sur ce lot :

- Une piscine chauffée couverte
- Un centre fitness

La société locatrice exploitera ses installations sur la durée du contrat soit 15 ans. La propriété de ses installations reviendra à la STCB à la fin du bail.

(2) Suivant décision du conseil d'administration de la SICAB du 14 Décembre 2012.

4.2 CHARGES DE PERSONNEL

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Salaires et complément de salaires	49 448	62 793
Charges sociales	1 696	13 550
Provision pour congés payés	12 747	7 613
TOTAL	63 891	83 956

4.3 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	11 488	14 403
Provision pour risque (i)	6 058	7 500
TOTAL	17 546	21 903

(i) Cette sous rubrique se présente comme suit :

• Provision pour risque social et fiscal	600 D
• Provision pénalité de retard	5 458 D
Total	6 058 D

4.4 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Achats et Autres services extérieurs	69 721	66 730
Impôts et taxes	6 397	13 041
TOTAL	76 118	79 771

4.5 AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Diverses charges	2	60
TOTAL	2	60

4.6 AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
Part des filiales (frais de consolidation)	-	7 878
Profits ordinaires	5 952	17
Profit sur cession immobilisation (Terrain)	(i) 159 905	-
TOTAL	165 857	7 895

(i) Le conseil d'administration de la STCB du 19 Mai 2012 a autorisé la cession d'une frange de terrain propriété de la société et située entre l'hôtel RAMSES et l'oued Sidi Moussa et d'une superficie de 4110 m².

Le conseil d'administration du 9 Juin 2012 a décidé la cession de cette frange de terrain à Mr Mohamed LANSARI pour un montant de 160.000 D. La plus value ainsi dégagée par la société suite à cette cession est de 159.905 D.

La nouvelle superficie globale du terrain suite à la cession est de 99 390 m².

5. NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

L'état des flux de trésorerie de la STCB arrêté au 31 Décembre 2012 a été établi selon la méthode de référence.

Il fait ressortir distinctement les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement et les flux de trésorerie liés aux activités de financement. Comme il fait apparaître la manière avec laquelle a évolué la trésorerie de la STCB entre le début de l'exercice 2012 et la clôture de ce même exercice.

5.1 FLUX DE TRESORERIE AFFECTES À L'EXPLOITATION

Les flux de trésorerie affectés à l'exploitation ont été de -56 280 D, entre le début et la clôture de l'exercice 2012.

Cette variation est expliquée essentiellement par les sommes versées aux fournisseurs et au personnel à hauteur de 120 082 D, contre des encaissements reçus des participations pour seulement 75 282 D.

5.2 FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Au cours de l'exercice 2012, la STCB a cédé 4110 m² de terrain pour un prix de 160 000 D.

5.3 FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement ont été de - 99 593 D. Les principales variations enregistrées au niveau de cette rubrique concernent les postes suivants :

- Décaissements en faveur de la SHR : - 200 262 D
- Encaissement de la SHR : + 100 669 D

5.4 VARIATION DE TRESORERIE

La trésorerie de la Société Touristique du Cap-Bon s'est améliorée entre le début et la clôture de l'exercice 2012.

Elle est passée de + 3 087 D à + 7 119 D d'où une variation positive de 4 032 D.

SOCIETE TOURISTIQUE DU CAP BON

ANNEXE 1

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS AU 31 DECEMBRE 2012

Désignation	Taux	Valeur Brute au 31/12/2011	Acquisition 2012	Cession 2012	VB 2012	Amortissement au 31/12/2011	Dotations 2012	Amortissement cumulé au 31/12/2012	V.C.N au 31/12/2012
Terrain	0.0%	2 385	-	95	2 290	-	-	-	2 290
Equipement de bureau	20%	5 385	-	-	5 385	5 385	-	5 385	-
Matériel informatique	33,33%	9 338	-	-	9 338	9 338	-	9 338	-
Matériel transport	20%	57 443	-	-	57 443	39 028	11 489	50 517	6 926
A.A.I	15%	22 719	-	-	22 719	22 719	-	22 719	-
Total		97 270			97 175	76 470	11 489	87 959	9 216

SOCIETE TOURISTIQUE DU CAP BON

ANNEXE 2

TABLEAU D'ANALYSE DES PARTICIPATIONS ET DES PROVISIONS AU 31 DECEMBRE 2011

SOCIETE	Nombre de titre	Valeur Nominal	% de participation	Valeur d'acquisition	Provision	Valeur Nette
Société d'investissement du Cap Bon	399 999	5	49,99%	1 999 995	-	1 999 995
Société Hôtelière RIADH	61 120	25	99,99%	1 528 000	-	1 528 000
Banque Tunisienne de Solidarité	25 000	10	0,83%	250 000	-	250 000
Société cité Néapolis de Nabeul	400	5		2 000	-	2 000
Total				3 779 995	-	3 779 995



Rapport Général du Commissaire aux Comptes

Messieurs les actionnaires de la Société
Touristique du Cap Bon-SA
Avenue Mongi Slim – Nabeul

Messieurs,

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons procédé à l'examen des états financiers de la Société Touristique du Cap Bon-SA arrêtés au 31 Décembre 2012.

Ces états financiers qui font apparaître un total net de bilan de **5 514 974 D** et un résultat bénéficiaire net de **98 360 D**, ont été arrêtés par votre conseil d'administration et relèvent de sa responsabilité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et réaliser l'audit afin d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à l'évaluation de ces / ce risque (s), l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité et relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation des états financiers dans leur ensemble.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Compte tenu des diligences que nous avons accompli , nous estimons être en mesure de certifier que les états financiers ci-joints, arrêtés par votre conseil d'administration , et établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises tunisiennes, tel que fixé par la loi N°96-112 du 30 Décembre 1996, sont sincères et réguliers et qu'ils donnent une image fidèle pour tous les aspects significatifs de la situation financière de la Société Touristique du Cap Bon –SA , arrêtée au 31 Décembre 2012 et du résultat de ses opérations à cette date.

(i) En application des dispositions de l'article 15 de la loi 2005-96 du 18 Octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux standards professionnels généralement pratiqués sur le plan international, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures au niveau du système de contrôle interne de la société pouvant affecter son efficacité.

(ii) En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous n'avons pas de remarques particulières sur les informations comptables données dans le rapport du Conseil d'Administration sur les comptes de la société arrêtés au 31 Décembre 2012.

(iii) En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous avons remarqué que la société ne s'est pas encore conformée à la réglementation en vigueur en ce qui concerne la tenue des comptes en valeurs mobilières pour les actions émises par la société.

Par ailleurs, la société n'a pas encore signé et déposé le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des finances du 28 Août 2006.

Tunis, Le 17 SEP 2014

Fayçal DAOUD

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Exercice clos au 31 Décembre 2012

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article 200 et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telle conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A-Conventions et opérations antérieures

1-Au cours de l'exercice 2007, la STCB qui détient 99,99% du capital de la SHR a accordé à cette dernière des avances pour un montant de 37 780 D (Avances sans Intérêts). Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 9 juillet 2009.

2-Au cours de l'exercice 2008, la STCB qui détient 99,99 % du capital de la SHR a accordé à cette dernière des avances de fonds pour un montant de 490 825 D (Avances sans intérêts). Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 9 juillet 2009.

3-La STCB a cédé au cours de l'exercice 2008 sa participation dans le capital de la SODICAB à la SICAB à sa valeur mathématique à la clôture de l'exercice 2008, soit un montant total de 426 247 D. Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 9 juillet 2009.

4-L'avance obtenue par la STCB de la SICAB en 2007 (sans intérêt), pour un montant de 50 000 D a été remboursée au cours de l'exercice 2008. Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 9 juillet 2009.

5- Au cours de l'exercice 2009, la STCB qui détient 99,99 % du capital de la SHR a accordé à cette dernière des avances de fonds pour un montant de 505 493 D (Avances sans intérêts). Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration du 12 Février 2011.

6- Au cours de nos investigations, nous avons relevé que des avances de fonds d'un montant de 37 372 D ont été accordées par la STCB à la SHR au cours de l'année 2010.

De plus la société SHR a remboursé à la STCB au cours de l'année 2010 un montant égal à 153.422 D.

Ces opérations ont été postérieurement autorisées par votre conseil d'administration du 16 Septembre 2011, et approuvées par votre Assemblée Générale du 10 Novembre 2011.

7-Au cours de l'exercice 2010, la STCB a reçu de l'un de ses administrateurs à titre de prêt un montant de 30.000 D qui a été intégralement remboursé par la société. Cette opération a été postérieurement autorisée par votre conseil d'administration du 16 Septembre 2011, et approuvée par votre Assemblée Générale du 10 Novembre 2011.

8- Au cours de nos investigations, nous avons relevé que des avances de fonds d'un montant de 10.738 D ont été accordées par la STCB à la SHR au cours de l'année 2011.

De plus la société SHR a remboursé à la STCB courant l'exercice 2011 un montant égal à 98.369 D.

Ces opérations ont été postérieurement autorisées par votre conseil d'administration du 25 Octobre 2012, et approuvées par votre assemblée générale du 5 Janvier 2013.

B- Conventions et opérations nouvellement réalisées

1-Au cours de l'exercice 2012, la société STCB a accordé à la société Hôtelière RIADH des avances de fonds pour un montant de 200.262 D, et la SHR a remboursé au cours du même exercice des avances cumulées dues à la STCB à hauteur d'un montant de 100.669 D. Ces opérations ne sont pas autorisées ni par votre conseil d'administration ni par votre assemblée générale.

C- Rémunérations des dirigeants sociaux

1-Les obligations et engagements vis à vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 Nouveau II §5 du code des sociétés commerciales sont définies comme suit :

- La rémunération du Directeur Général de la société est composée de:
 - Un salaire mensuel fixe ;
 - Les frais de logement, les frais téléphoniques, les frais d'électricité, les frais d'eau ;
 - Les frais de carburant et ;
 - Une voiture de fonction.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 25 Janvier 2007.

- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par l'assemblée générale annuelle.

2-Les obligations et engagements de la STCB vis-vis du Directeur Général et des membres du Conseil d'Administration, tel qu'ils ressortent des états financiers clos le 31 Décembre 2012, se présentent comme suit (en DT) :

	<u>Charge de l'exercice</u>	<u>Passifs</u>
• Avantages à court terme	37 200 (1)	3 100
• Provision Congés payés	13 247 (2)	13 247
• Frais de carburant	13 152 (3)	-
• Jetons de présence	10 000	40 000
TOTAL	73 599	56 347

Par ailleurs, et en dehors des conventions ou opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

- (1) Sachant que la STCB n'a pas constaté de retenue à la source au titre du salaire du Directeur Général estimée pas nos soins à 10.000 D.
- (2) A raison de 90 jours de congés non consommés. Cette donnée ne nous a pas été justifiée par la STCB.
- (3) Le montant chargé par la STCB représente les frais de carburant pour les années 2011 et 2012. Les montants décaissés par la STCB à ce titre ne sont pas appuyés par des factures.

Tunis, Le 17 SEP 2014

Fayçal DAOUD

SOCIETE TOURISTIQUE DU CAP BON-SA
RESULTATS DES TRAVAUX D'AUDIT
AU 31 DECEMBRE 2012

1 - Capitaux Propres

1-1 Capital Social

Devant les problèmes liés à l'identification des actionnaires de la STCB , puisque certains actionnaires contestent la valeur de leurs participations mentionnées sur les certificats de propriété en se basant sur des preuves à leurs dispositions , et que d'autres contestent les noms inscrits sur les certificats de propriété qui leurs ont été délivrés ; l'assemblée générale ordinaire du 14 Juin 2003 a demandé en justice la désignation d'un expert judiciaire afin d'arrêter définitivement la liste des actionnaires de la société.

Les travaux accomplis à ce jour (Décembre 2013) par l'expert judiciaire ont permis d'identifier les détenteurs de participations dans le capital de la STCB à hauteur de 77 595 D sur un capital total de 80 000 D.

2 - Immobilisations Financières

La rubrique immobilisations financières reprend une participation dans la Société Hôtelière RIADH pour un montant de 1 528 000 D.

Selon le dossier juridique de la Société Hôtelière RIADH, la part détenue par la STCB dans son capital s'établit à 1 527 850 D.

3 - Mise à Jour des Statuts

Actuellement les statuts de la société sont à jour jusqu'à la parution de la loi N°2000-93 du 3 Novembre 2000, portant promulgation du code des sociétés commerciales.

Suite à la promulgation de la Loi N°2005-65 du 27 Juillet 2005, modifiant et complétant le code des sociétés commerciales et la Loi N°2005-96 du 18 Octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières ainsi que la Loi N°2009-16 du 16 Mars 2009 modifiant et complétant le code des sociétés commerciales, les statuts de la Société Touristique du Cap Bon doivent tenir compte des dispositions nouvelles apportées par ces lois.

4- Compte d'attente

Le compte d'attente est débiteur pour 8.000 D à la date du 31 Décembre 2012. Il reprend deux paiements effectués le 12 Aout et le 12 Septembre 2012 pour respectivement 2 000 D et 6 000 D ; et dont les bénéficiaires ne sont pas identifiés.

MAC EPARGNANT FCP

SITUATION ANNUELE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 16 septembre 2012 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du fonds commun de placement « MAC EPARGNANT FCP » pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 8.526.698, un actif net de D : 8.500.613 et un bénéfice de D : 511.504, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du fonds commun de placement « MAC EPARGNANT FCP » comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2014, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers du fonds commun de placement « MAC EPARGNANT FCP », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du fonds au 31 décembre 2014, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que :

- Les disponibilités représentent à la clôture de l'exercice 25,39% du total des actifs, se situant ainsi au dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Les obligations et valeurs assimilées représentent à la clôture de l'exercice 46,15% du total des actifs, se situant ainsi au-dessous du seuil de 60% fixé par l'article 2 du règlement intérieur du fonds.
- Les emplois en actions de sociétés cotées représentent à la clôture de l'exercice 23,60% du total des actifs, se situant au-dessus du seuil de 15% fixé par l'article 2 du règlement intérieur du fonds.

Vérifications et informations spécifiques

5. Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

6. En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 31 Mars 2015

Le Commissaire aux Comptes

Mustapha MEDHIOUB

BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2014	31/12/2013
Portefeuille-titres	4	6 357 623	8 251 957
Actions et droits rattachés		2 012 010	1 629 134
Obligations et valeurs assimilées		3 935 192	6 123 393
Titres OPCVM		410 421	499 430
Placements monétaires et disponibilités		2 165 081	1 070 476
Disponibilités		2 165 081	1 070 476
Créances d'exploitation		3 994	4 094
TOTAL ACTIF		8 526 698	9 326 527
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	5	20 012	20 351
Autres créditeurs divers	6	6 073	6 829
TOTAL PASSIF		26 085	27 180
ACTIF NET			
Capital	7	8 193 335	8 957 924
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		55	35
Sommes distribuables de l'exercice		307 223	341 388
ACTIF NET		8 500 613	9 299 347
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		8 526 698	9 326 527

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Année 2014</i>	<i>Année 2013</i>
Revenus du portefeuille-titres	8	343 916	519 546
Dividendes		135 717	143 097
Revenus des obligations et valeurs assimilées		208 199	376 449
Revenus des placements monétaires	9	54 483	66 376
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		398 399	585 922
Charges de gestion des placements	10	(71 077)	(105 063)
REVENU NET DES PLACEMENTS		327 322	480 859
Autres produits		-	10 250
Autres charges	11	(15 160)	(18 637)
RESULTAT D'EXPLOITATION		312 162	472 472
Régularisation du résultat d'exploitation		(4 939)	(131 084)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		307 223	341 388
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		4 939	131 084
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		214 417	(97 363)
Plus ou moins valeurs réalisées sur cessions de titres		22 448	(100 124)
Frais de négociation de titres		(37 523)	(58 858)
RESULTAT DE L'EXERCICE		511 504	216 127

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Année 2014</i>	<i>Année 2013</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>511 504</u>	<u>216 127</u>
Résultat d'exploitation	312 162	472 472
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	214 417	(97 363)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	22 448	(100 124)
Frais de négociation de titres	(37 523)	(58 858)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	<u>(316 571)</u>	<u>(350 905)</u>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>(993 667)</u>	<u>(4 991 178)</u>
Souscriptions		
- Capital	4 507 096	3 592 035
- Régularisation des sommes non distribuables	73 905	13 885
- Régularisation des sommes distribuables	174 528	105 358
Rachats		
- Capital	(5 475 673)	(8 453 891)
- Régularisation des sommes non distribuables	(69 259)	23 601
- Régularisation des sommes distribuables	(204 264)	(272 166)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>(798 734)</u>	<u>(5 125 956)</u>
ACTIF NET		
En début de l'exercice	9 299 347	14 425 303
En fin de l'exercice	8 500 613	9 299 347
NOMBRE de PARTS		
En début de l'exercice	66 053	101 048
En fin de l'exercice	58 911	66 053
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>144,296</u>	<u>140,786</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>6,16%</u>	<u>1,30%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

MAC EPARGNANT FCP est un fonds commun de placement de type mixte, régi par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Il a été créé à l'initiative de la société « MAC-SA » et de « AMEN BANK » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 16 février 2005.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 1.000 parts de D : 100 chacune. Sa durée de vie est de 99 ans à compter de la date d'ouverture au public, soit le 15 novembre 2005.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

MAC EPARGNANT FCP est un fonds commun de placement de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est l'Amen Bank. Le gestionnaire étant MAC SA.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2014, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons, et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2014 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2014 à D : 6.357.623 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2014	% Actif net
Actions & droits rattachés		1 897 564	2 012 010	23,67%
<u>Actions et droits rattachés admis à la côte</u>		1 897 564	2 012 010	23,67%
AMEN BANK	6 750	175 314	175 662	2,07%
BIAT	3 000	229 086	236 265	2,78%
ATTIJARI BANK	12 500	270 076	298 200	3,51%
DELICE HOLDING	34 248	500 021	518 583	6,10%
EURO-CYCLES	8 000	118 578	130 992	1,54%
HANNIBAL LEASE	4 000	39 048	31 236	0,37%
S.A.H	21 726	184 393	233 185	2,74%
SFBT	11 500	250 489	258 888	3,05%
SIMPAR NG	110	5 559	5 599	0,07%
SOTIPAPIER	25 000	125 000	123 400	1,45%
Titres OPCVM		405 375	410 421	4,83%
		405 375	410 421	4,83%
FCP VIVEO	1 658	191 000	194 724	2,29%
FCP HELION DEFENSIF	838	89 269	87 710	1,03%
SICAV FIDELITY	990	104 580	104 583	1,23%
FCP MAC EXCELLENCE	2	20 526	23 404	0,28%
Obligations de sociétés & valeurs assimilées		3 525 300	3 935 192	46,29%
<u>Obligations de sociétés</u>		1 654 000	1 697 976	19,97%
AMEN BANK 2006	1 000	30 000	31 290	0,37%
AMEN BANK SUB 2012 TV TMM+1,3%	8 000	640 000	649 261	7,64%
BTE 2010 TV TMM+0,7%	2 000	120 000	121 570	1,43%
BTE 2011 TV TMM+1,3%	2 500	250 000	260 950	3,07%
BTE 2011 TV TMM+1,3%	500	50 000	52 190	0,61%
HL 2010/1 TF 5,25%	1 500	30 000	30 680	0,36%
HL 2010/1 TMM+0,75	1 500	30 000	30 733	0,36%
HL 2013/1 TF 6,9%	6 300	504 000	521 302	6,13%
<u>Bons du Trésor Assimilables</u>		1 224 800	1 254 584	14,76%
BTA 03/2019	1 200	1 224 800	1 254 584	14,76%
<u>Bons du Trésor Zéro Coupons</u>		646 500	982 632	11,56%
BTZC 10/2016	1 200	646 500	982 632	11,56%
TOTAL		5 828 239	6 357 623	74,79%
Pourcentage par rapport au total actifs				74,56%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>Intérêts</u> <u>courus</u> <u>nets</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>latentes</u>	<u>Valeur</u> <u>au 31</u> <u>décembre</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>réalisées</u>
<u>Soldes au 31 décembre 2013</u>	7 386 996	972 921	(107 960)	8 251 957	
* <u>Acquisitions de l'exercice</u>					
Actions côtées	5 539 379			5 539 379	
Titres OPCVM	18 130 614			18 130 614	
* <u>Remboursements et</u> <u>cessions de l'exercice</u>					
Actions côtées	(5 349 708)			(5 349 708)	91 692
Obligations de sociétés	(296 000)			(296 000)	
Bon du trésor zéro coupons	(1 339 400)			(1 339 400)	(1)
Titres OPCVM	(18 243 642)			(18 243 642)	(69 243)
* <u>Variation des plus (ou moins) values</u> <u>latentes</u>					
Actions côtées			193 205	193 205	
Titres OPCVM			24 019	24 019	
Bon du trésor assimilables			(2 807)	(2 807)	
* <u>Intérêts courus</u>		(549 994)		(549 994)	
<u>Soldes au 31 décembre 2014</u>	5 828 239	422 927	106 457	6 357 623	22 448

Note 5 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2014 à D : 20.012 contre D : 20.351 à l'issue de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Rémunération du gestionnaire	15 035	17 097
Rémunération du dépositaire	4 977	3 254
Total	<u>20 012</u>	<u>20 351</u>

Note 6 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2014 à D : 6.073 contre D : 6.829 à l'issue de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Redevance du CMF	700	856
Retenue à la source	-	428
Rémunération du CAC	5 373	5 545
Total	<u>6 073</u>	<u>6 829</u>

Note 7 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de l'exercice, se détaillent ainsi :

Capital au 31 décembre 2013

Montant	8 957 924
Nombre de parts	66 053
Nombre de copropriétaires	132

Souscriptions réalisées

Montant	4 507 096
Nombre de parts émises	33 234
Nombre de copropriétaires nouveaux	47

Rachats effectués

Montant	(5 475 673)
Nombre de parts rachetées	(40 376)
Nombre de copropriétaires sortants	(27)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	214 417
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	22 448
Régularisation des sommes non distribuables	4 646
Frais de négociation de titres	(37 523)

Capital au 31 décembre 2014

Montant	8 193 335
Nombre de parts	58 911
Nombre de copropriétaires	152

Note 8 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31/12/2014 à D : 343.916 contre D : 519.546 à l'issue de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	2014	2013
<u>Dividendes</u>		
des actions admises à la cote	53 718	31 153
des titres OPCVM	81 999	111 944
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
intérêts des obligations de sociétés	90 180	91 160
intérêts des BTA et BTZC	118 019	285 289
TOTAL	343 916	519 546

Note 9 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2014 à D : 54.483 contre D : 66.376 à l'issue de l'exercice précédent et s'analyse comme suit :

	2014	2013
Intérêts des certificats de dépôts	38 203	41 136
Intérêts des comptes à terme	-	6 413
Intérêts des dépôts à vue	16 280	18 827
TOTAL	54 483	66 376

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2014 à D : 71.077 contre un solde de D : 105.063 au 31 décembre 2013 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Rémunération du gestionnaire	61 270	90 054
Rémunération du dépositaire	9 807	15 009
Total	<u>71 077</u>	<u>105 063</u>

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2014 à D : 15.160 contre un solde de D : 18.637 au 31 décembre 2013 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Rémunération du CAC	6 437	5 545
Redevance du CMF	8 508	12 720
Services bancaires et assimilés	170	109
Autres	45	263
Total	<u>15 160</u>	<u>18 637</u>

Note 12 : Autres informations

12.1. Données par part et ratios pertinents

<u>Données par part</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Revenus des placements	6,763	8,870	6,015	6,010	4,949
Charges de gestion des placements	(1,207)	(1,591)	(1,342)	(1,377)	(2,128)
Revenus net des placements	5,556	7,280	4,673	4,633	2,822
Autres produits	-	0,155	-	-	-
Autres charges	(0,257)	(0,282)	(0,345)	(0,232)	(0,184)
Résultat d'exploitation (1)	5,299	7,153	4,329	4,401	2,637
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,084)	(1,985)	(0,503)	(0,669)	(0,026)
Sommes distribuables de l'exercice	5,215	5,168	3,826	3,732	2,611
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	3,640	(1,474)	(4,968)	1,536	0,867
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,381	(1,516)	6,011	0,420	10,074
Frais de négociation de titres	(0,637)	(0,891)	(0,779)	(0,520)	(0,667)
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	3,384	(3,881)	0,263	0,597	10,274
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	8,683	3,272	4,592	4,998	12,912
Résultat non distribuable de l'exercice	3,384	(3,881)	0,263	0,597	10,274
Régularisation du résultat non distribuable	0,079	0,568	(0,032)	0,887	0,827
Sommes non distribuables de l'exercice	3,463	(3,313)	0,231	1,484	11,101

Distribution de dividendes	5,168	3,826	3,732	2,611	3,786
Valeur liquidative	144,296	140,786	142,757	142,432	139,826

Ratios de gestion des placements

Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,85%	1,12%	0,94%	0,98%	1,58%
Autres charges / actif net moyen	0,18%	0,20%	0,24%	0,16%	0,14%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3,66%	3,65%	2,68%	2,64%	1,94%

12.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de "MAC EPARGNANT FCP" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit :

- Une rémunération en hors taxes de 0,6% l'an, calculée quotidiennement sur la base de l'actif net ;
- Une commission de succès si le fonds dépasse un rendement minimum exigé égal au TMM+2%. Cette commission de succès qui est de 15% majorée de la TVA, est calculée sur la base du différentiel entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, son règlement se fait annuellement.

L'AMEN BANK, assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,1% hors taxes, calculée quotidiennement sur la base de l'actif net avec un minimum de 1.000 dinars hors taxes.

MAC EQUILIBRE FCP

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 16 septembre 2012 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du fonds commun de placement « MAC EQUILIBRE FCP » pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 2.717.637, un actif net de D : 2.704.709 et un bénéfice de D : 159.226, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du fonds commun de placement « MAC EQUILIBRE FCP » comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2014, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers du fonds commun de placement « MAC EQUILIBRE FCP », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du fonds au 31 décembre 2014, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que :

- Les disponibilités représentent à la clôture de l'exercice 29,45% du total des actifs, se situant ainsi au dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Les obligations et valeurs assimilées représentent à la clôture de l'exercice 32,02% du total des actifs, se situant ainsi au-dessous du seuil de 45% fixé par l'article 2 du règlement intérieur du fonds.

Vérifications et informations spécifiques

5. Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

6. En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 31 Mars 2015

Le Commissaire aux Comptes

Mustapha MEDHIOUB

BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2014	31/12/2013
Portefeuille-titres	4	<u>1 915 413</u>	<u>2 384 086</u>
Actions et droits rattachés		909 581	861 637
Obligations et valeurs assimilées		870 192	1 376 756
Titres OPCVM		135 640	145 693
Placements monétaires et disponibilités		<u>800 449</u>	<u>401 018</u>
Disponibilités		800 449	401 018
Créances d'exploitation		<u>1 775</u>	<u>1 517</u>
Autres actifs		<u>-</u>	<u>-</u>
TOTAL ACTIF		<u>2 717 637</u>	<u>2 786 621</u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	5	9 397	9 544
Autres créditeurs divers	6	3 531	6 956
TOTAL PASSIF		<u>12 928</u>	<u>16 500</u>
ACTIF NET			
Capital	7	2 648 724	2 719 513
Sommes distribuables			50 598
Sommes distribuables des exercices antérieurs		10	1
Sommes distribuables de l'exercice		55 975	50 607
ACTIF NET		<u>2 704 709</u>	<u>2 770 121</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>2 717 637</u>	<u>2 786 621</u>

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Année 2014</i>	<i>Année 2013</i>
Revenus du portefeuille-titres	8	<u>75 582</u>	<u>90 903</u>
Dividendes		25 429	28 121
Revenus des obligations et valeurs assimilées		50 153	62 782
Revenus des placements monétaires	9	<u>13 254</u>	<u>18 761</u>
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		<u>88 836</u>	<u>109 664</u>
Charges de gestion des placements	10	(34 106)	(43 119)
REVENU NET DES PLACEMENTS		<u>54 730</u>	<u>66 545</u>
Autres charges	11	(5 977)	(7 763)
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>48 753</u>	<u>58 782</u>
Régularisation du résultat d'exploitation		7 222	(8 175)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		<u>55 975</u>	<u>50 607</u>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(7 222)	8 175
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		124 573	(82 302)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions de titres		(5 277)	9 776
Frais de négociation de titres		(8 823)	(12 435)
RESULTAT DE L'EXERCICE		<u>159 226</u>	<u>(26 179)</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Année 2014</i>	<i>Année 2013</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	<u>159 226</u>	<u>(26 179)</u>
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation	48 753	58 782
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	124 573	(82 302)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(5 277)	9 776
Frais de négociation de titres	(8 823)	(12 435)
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	<u>(36 071)</u>	<u>(47 863)</u>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>(188 567)</u>	<u>(733 285)</u>
Souscriptions		
- Capital	804 276	130 526
- Régularisation des sommes non distribuables	24 889	1 295
- Régularisation des sommes distribuables	9 662	2 551
Rachats		
- Capital	(965 502)	(857 174)
- Régularisation des sommes non distribuables	(44 925)	2 768
- Régularisation des sommes distribuables	(16 967)	(13 251)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>(65 412)</u>	<u>(807 327)</u>
ACTIF NET		
En début de l'exercice	2 770 121	3 577 448
En fin de l'exercice	2 704 709	2 770 121
NOMBRE DE PARTS		
En début de l'exercice	17 593	22 158
En fin de l'exercice	16 550	17 593
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>163,427</u>	<u>157,456</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>5,62%</u>	<u>(1,07%)</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

MAC EQUILIBRE FCP est un fonds commun de placement de type mixte, régi par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Il a été créé à l'initiative de la société « MAC-SA » et de « AMEN BANK » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 16 février 2005.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 1.000 parts de D : 100 chacune. Sa durée de vie est de 99 ans à compter de la date d'ouverture au public, soit le 15 novembre 2005.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

MAC EQUILIBRE FCP est un fonds commun de placement de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est l'Amen Bank. Le gestionnaire étant MAC SA.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2014, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2-Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2014 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2014 à D : 1.915.413 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2014	% Actif net
Actions & droits rattachés		851 201	909 581	33,63%
<u>Actions et droits rattachés admis à la côte</u>		851 201	909 581	33,63%
AMEN BANK	500	12 485	13 012	0,48%
BIAT	550	42 075	43 315	1,60%
ATTIJARI BANK	6 000	136 794	143 136	5,29%
DELICE HOLDING	17 124	250 010	259 292	9,59%
EURO-CYCLES	4 000	58 623	65 496	2,42%
HANNIBAL LEASE	10 000	94 986	78 090	2,89%
S.A.H	16 041	125 156	172 168	6,37%
SFBT	6 000	131 072	135 072	4,99%
<u>Titres OPCVM</u>		135 559	135 640	5,01%
<u>Actions des SICAV</u>		135 559	135 640	5,01%
FIDELITY SICAV	1 284	135 559	135 640	5,01%
Obligations de sociétés & valeurs assimilées		716 200	870 192	32,17%
<u>Obligations de sociétés</u>		65 000	67 835	2,51%
Emprunt Amen Bank	500	15 000	15 645	0,58%
BTE 2011 TV TMM+1,3%	500	50 000	52 190	1,93%
<u>Bons du trésor assimilables</u>		386 700	392 634	14,52%
- BTA 03/2019	300	306 000	313 551	11,59%
BTA 07/2017	75	80 700	79 083	2,92%
<u>Bons du Trésor Zéro Coupons</u>		264 500	409 723	15,15%
BTZC 10/2016	500	264 500	409 723	15,15%
TOTAL		1 702 960	1 915 413	70,82%
Pourcentage par rapport au total actifs				70,48%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>Intérêts</u> <u>courus</u> <u>nets</u>	<u>Plus</u> <u>(moins)</u> <u>values</u> <u>latentes</u>	<u>Valeur</u> <u>au 31</u> <u>décembre</u>	<u>Plus</u> <u>(moins)</u> <u>values</u> <u>réalisées</u>
<u>Soldes au 31 décembre 2013</u>	2 301 268	155 629	(72 811)	2 384 086	
* <u>Acquisitions de l'exercice</u>					
Actions côtées	1 447 283			1 447 283	
Titres OPCVM	6 196 424			6 196 424	
* <u>Remboursements et cessions de l'exercice</u>					
Actions côtées	(1 509 091)			(1 509 091)	10 793
Titres OPCVM	(6 214 174)			(6 214 174)	(5 520)
Obligations de sociétés	(5 000)			(5 000)	
Bons du trésor assimilables	(513 750)			(513 750)	(10 550)
* <u>Variation des plus (ou moins) values latentes</u>					
Actions côtées			109 753	109 753	
Titres OPCVM			7 699	7 699	
Bon du trésor assimilables			7 121	7 121	
* <u>Intérêts courus</u>		5 062		5 062	
<u>Soldes au 31 décembre 2014</u>	1 702 960	160 691	51 762	1 915 413	(5 277)

Note 5 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2014 à D : 9.397 contre un solde de D : 9.544 au 31 décembre 2013, et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Rémunération du gestionnaire	7 883	8 854
Rémunération du dépositaire	1 514	690
Total	<u>9 397</u>	<u>9 544</u>

Note 6 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2014 à D : 3.531 contre un solde de D : 6.956 à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Redevance du CMF	228	154
Retenue à la source	-	2 784
Rémunération du CAC	3 303	4 018
Total	<u>3 531</u>	<u>6 956</u>

Note 7 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de l'exercice, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2013

Montant	2 719 513
Nombre de parts émises	17 593
Nombre de copropriétaires	32

Souscriptions réalisées

Montant	804 276
Nombre de parts émises	5 203
Nombre de copropriétaires nouveaux	9

Rachats effectués

Montant	(965 502)
Nombre de parts rachetées	(6 246)
Nombre de copropriétaires sortants	(7)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	124 573
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(5 277)
Régularisation des sommes non distribuables	(20 036)
Frais de négociation de titres	(8 823)

Capital au 31-12-2014

Montant	2 648 724
Nombre de parts	16 550
Nombre de copropriétaires	34

Note 8 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31/12/2014 à D : 75.582 contre D : 90.903 à l'issue de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	2014	2013
<u>Dividendes</u>		
des actions admises à la cote	24 750	9 979
des titres OPCVM	679	18 142
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
intérêts des obligations de sociétés	3 164	3 239
intérêts des BTA et BTZC	46 989	59 543
TOTAL	75 582	90 903

Note 9 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2014 à D : 13.254 contre D : 18.761 à l'issue de l'exercice précédent et s'analyse comme suit :

	2014	2013
Intérêts des certificats de dépôts	5 976	13 796
Intérêts des dépôts à vue	7 278	4 965
TOTAL	13 254	18 761

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2014 à D : 34.106, contre un solde de D : 43.119 au 31 décembre 2013, et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Rémunération du gestionnaire	30 828	39 199
Rémunération du dépositaire	3 278	3 920
Total	<u>34 106</u>	<u>43 119</u>

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2014 à D : 5.977 contre un solde de D : 7.763 au 31 décembre 2013, et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Rémunération du CAC	3 074	4 018
Redevance du CMF	2 693	3 322
Services bancaires et assimilés	134	160
Autres	76	263
Total	<u>5 977</u>	<u>7 763</u>

Note 12 : Autres informations

12.1. Données par part et ratios pertinents

<u>Données par part</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Revenus des placements	5,368	6,233	5,489	4,695	3,988
Charges de gestion des placements	(2,061)	(2,451)	(2,490)	(2,265)	(3,333)
Revenus net des placements	3,307	3,782	2,999	2,430	0,655
Autres charges	(0,361)	(0,441)	(0,373)	(0,374)	(0,261)
Résultat d'exploitation (1)	2,946	3,341	2,626	2,056	0,395
Régularisation du résultat d'exploitation	0,436	(0,465)	(0,352)	(0,121)	(0,199)
Sommes distribuables de l'exercice	3,382	2,877	2,274	1,935	0,195
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	7,527	(4,678)	(8,743)	5,106	1,639
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	(0,319)	0,556	6,900	(5,688)	12,179
Frais de négociation de titres	(0,533)	(0,707)	(0,759)	(0,793)	(1,189)
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)	6,675	(4,829)	(2,602)	(1,375)	12,629
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	9,621	(1,488)	0,024	0,681	13,023
	-	-	0,070	0,008	0,079
Résultat non distribuable de l'exercice	6,675	(4,829)	(2,532)	(1,367)	12,708
Régularisation du résultat non distribuable	(1,211)	0,231	(0,103)	1,821	7,180
Sommes non distribuables de l'exercice	5,464	(4,598)	(2,635)	0,454	19,888
Distribution de dividendes	2,876	2,274	1,935	0,195	1,966
Valeur liquidative	163,427	157,456	161,452	163,748	161,554
Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion des placements/ actif net moyen	1,28%	1,54%	1,53%	1,39%	2,19%
Autres charges / actif net moyen	0,23%	0,28%	0,23%	0,23%	0,17%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	2,11%	1,80%	1,40%	1,19%	0,13%

12.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de "MAC EQUILIBRE FCP" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit :

- une rémunération en hors taxes de 1% l'an, calculée quotidiennement sur la base de l'actif net .
- Une commission de succès si MAC EQUILIBRE FCP dépasse un rendement minimum exigé égal au TMM+3%. Cette commission de succès qui est de 15% majorée de la TVA est calculée sur la base du différentiel entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, son règlement se fait annuellement.

L'AMEN BANK, assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,1% hors taxes, calculée quotidiennement sur la base de l'actif net avec un minimum de 1.000 dinars hors taxes.

MAC AL HOUDA FCP

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 02 décembre 2014 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du fonds commun de placement « MAC AL HOUDA FCP » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 1.733.809, un actif net de D : 1.724.867 et un bénéfice de D : 119.354 ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du fonds commun de placement « MAC AL HOUDA FCP » comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2014, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers du fonds commun de placement « MAC AL HOUDA FCP », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du fonds au 31 Décembre 2014, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes d'observation

4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les disponibilités représentent à la clôture de l'exercice 46,03% du total des actifs, se situant ainsi au dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
5. Contrairement aux dispositions de la loi n°2013-48 du 9 décembre 2013, relative aux fonds d'investissement islamiques, le gestionnaire n'a pas procédé à la désignation d'un comité de contrôle charaïque et à la mise en place d'une unité d'audit charaïque interne.

Vérifications et informations spécifiques

6. Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.
7. En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 31 Mars 2015

Le Commissaire aux Comptes:
Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2014	31/12/2013
Portefeuille-titres	4	935 735	987 931
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		935 735	987 931
Placements monétaires et disponibilités		798 049	780 570
Placements monétaires	5	0	0
Disponibilités		798 049	780 570
Créances d'exploitation		25 -	
TOTAL ACTIF		1 733 809	1 768 501
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	5	5 908	6 083
Autres créditeurs divers	6	3 034	2 909
TOTAL PASSIF		8 942	8 992
ACTIF NET			
Capital	7	1 849 783	1 905 197
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		(132 892)	(148 212)
Sommes distribuables de l'exercice		7 976	2 524
ACTIF NET		1 724 867	1 759 509
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 733 809	1 768 501

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Année 2014</i>	<i>Année 2013</i>
Revenus du portefeuille-titres	8	36 655	37 491
Dividendes		36 655	37 491
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		36 655	37 491
Charges de gestion des placements	9	(22 712)	(27 645)
REVENU NET DES PLACEMENTS		13 943	9 846
Autres charges	10	(5 138)	(6 079)
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 805	3 767
Régularisation du résultat d'exploitation		(829)	(1 243)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		7 976	2 524
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		829	1 243
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		152 291	(57 548)
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		(26 503)	(169 930)
Frais de négociation de titres		(15 239)	(17 295)
RESULTAT DE L'EXERCICE		119 354	(241 006)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Année 2014</i>	<i>Année 2013</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	119 354	(241 006)
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation	8 805	3 767
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	152 291	(57 548)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	(26 503)	(169 930)
Frais de négociation de titres	(15 239)	(17 295)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	-
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(153 996)	(371 858)
Souscriptions		
- Capital	137 527	16 857
- Régularisation des sommes non distribuables	5 590	201
- Régularisation des sommes distribuables	(10 842)	(1 225)
Rachats		
- Capital	(304 863)	(451 536)
- Régularisation des sommes non distribuables	(7 313)	24 816
- Régularisation des sommes distribuables	22 809	30 425
- Droits de sortie	3 096	8 604
VARIATION DE L'ACTIF NET	(34 642)	(612 864)
ACTIF NET		
En début de l'exercice	1 759	2
	509	372 373
En fin de l'exercice	1 724 867	1 759 509
NOMBRE DE PARTS		
En début de l'exercice	14 061	16 949
En fin de l'exercice	12 826	14 061
VALEUR LIQUIDATIVE	134,482	125,134
TAUX DE RENDEMENT	7,47%	(10,60%)

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014**

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

MAC AL HOUDA FCP est un fonds commun de placement de type mixte, régi par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif et la loi n° 2013-48 du 9 décembre 2013 relative aux fonds d'investissement islamiques. Il a été créé à l'initiative de la société « MAC-SA » et la société « AMEN BANK » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 19 mai 2010.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 1.000 parts de D : 100 chacune. Sa durée de vie est de 99 ans à compter de sa date de constitution, soit le 22 septembre 2010.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

« MAC AL HOUDA FCP » est un fonds commun de placement de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est l' « AMEN BANK ». Le gestionnaire étant MAC-SA.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2014, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2-Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2014 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2014 à D : 935.735 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2014	% Actif net
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés		891 865	935 735	54,25%
<u>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la côte</u>		891 865	935 735	54,25%
ADWYA	19 981	157 012	163 305	9,47%
DELICE HOLDING	5 500	83 627	83 281	4,83%
ESSOUKNA NG	2 080	12 636	12 314	0,71%
EURO CYCLES	9 500	129 423	155 553	9,02%
MPBS	23 500	171 065	170 986	9,91%
S.A.H	14 500	144 727	155 628	9,02%
SIMPAR NG	222	11 219	11 300	0,66%
SOTIPAPIER	32 600	160 359	160 913	9,33%
SOTUVER	4 269	21 797	22 455	1,30%
TOTAL		891 865	935 735	54,25%
Pourcentage par rapport au total des actifs				53,97%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>latentes</u>	<u>Valeur</u> <u>au 31 décembre</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values réalisées</u>
<u>Soldes au 31 décembre 2013</u>	1 096 352	(108 421)	987 931	
* <u>Acquisitions de l'exercice</u>				
Actions cotées	5 545 802		5 545 802	
* <u>Cessions de l'exercice</u>				
Actions cotées	(5 750 289)		(5 750 289)	(26 503)
* <u>Plus ou moins values latentes</u>				
Actions cotées		152 291	152 291	
<u>Soldes au 31 décembre 2014</u>	891 865	43 870	935 735	(26 503)

Note 5 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2014 à D : 5.908 contre D : 6.083 à l'issue de l'exercice précédent et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Rémunération du gestionnaire	4 944	5 566
Rémunération du dépositaire	964	517
Total	5 908	6 083

Note 6 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 31/12/2014 à D : 3.034 contre D : 2.909 à l'issue de l'exercice précédent et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Rémunération du CAC	2 905	2 688
Redevance du CMF	129	155
Autres	-	66
Total	3 034	2 909

Note 7 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2013

Montant	1 905 197
Nombre de parts	14 061
Nombre de copropriétaires	41

Souscriptions réalisées

Montant	137 527
Nombre de parts émises	1 015
Nombre de copropriétaires nouveaux	7

Rachats effectués

Montant	(304 863)
Nombre de parts rachetées	(2 250)
Nombre de copropriétaires sortants	(3)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	152 291
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(26 503)
Régularisation des sommes non distribuables	(1 723)
Frais de négociation de titres	(15 239)
Droits de sortie	3 096

Capital au 31-12-2014

Montant	1 849 783
Nombre de parts	12 826
Nombre de copropriétaires	45

Note 8 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres s'élèvent pour la période close le 31 décembre 2014 à D : 36.655 contre D : 37.491 à l'issue de l'exercice précédent et englobent exclusivement les dividendes reçus sur les actions et valeurs assimilées admises à la cote.

Note 9 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2014 à D : 22.712 contre D : 27.645 à l'issue de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Rémunération du gestionnaire	20 647	25 132
Rémunération du dépositaire	2 065	2 513
Total	22 712	27 645

Note 10 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2014 à D : 5.138 contre D : 6.079 à l'issue de l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Rémunération du CAC	3 294	3 494
Redevance du CMF	1 765	2 130
Services bancaires et assimilés	19	31
Autres	60	424
Total	5 138	6 079

Note 11 : Autres informations

11.1. Données par part et ratios pertinents

<u>Données par part</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Revenus des placements	2,858	2,666	0,799	0,108
Charges de gestion des placements	(1,771)	(1,966)	(1,177)	(4,406)
Revenus net des placements	1,087	0,700	(0,377)	(4,298)
Autres charges	(0,401)	(0,432)	(0,225)	(0,498)
Résultat d'exploitation (1)	0,686	0,268	(0,602)	(4,796)
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,065)	(0,088)	(1,455)	(3,687)
Sommes distribuables de l'exercice	0,622	0,180	(2,057)	(8,482)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	11,874	(4,093)	(3,122)	0,674
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	(2,066)	(12,085)	1,100	21,857
Frais de négociation de titres	(1,188)	(1,230)	(1,281)	(1,933)
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)	8,619	(17,408)	(3,303)	20,598
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	9,306	(17,140)	(3,905)	15,802
Droits de sortie	0,241	0,612	0,060	0,103
Résultat non distribuable de l'exercice	8,861	(16,796)	(3,243)	20,701
Régularisation du résultat non distribuable	(0,134)	1,779	10,980	22,075
Sommes non distribuables de l'exercice	8,726	(15,017)	7,737	42,776
Valeur liquidative	134,482	125,134	139,971	134,292
Ratios de gestion des placements				
Charges de gestion de placements / actif net moyen	1,36%	1,48%	0,86%	3,76%
Autres charges / actif net moyen	0,31%	0,33%	0,16%	0,43%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	0,48%	0,14%	(1,50%)	(7,24%)

11.2 Rémunérations du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de "MAC AL HOUDA FCP" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit :

- Une rémunération en hors taxes de 1% l'an, calculée sur la base de l'actif net déterminé quotidiennement, et versée trimestriellement.
- Une commission de succès si le fonds dépasse un rendement minimum exigé de 10%. Cette commission de succès fixée à 15% hors taxes, est calculée sur la base du différentiel entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, son règlement effectif se fait annuellement.

L'AMEN BANK, assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,1% hors taxes, calculée sur la base de l'actif net déterminé quotidiennement et versée trimestriellement avec un minimum de 1.000 dinars hors taxes par an.